



Ch. Durand

NOTICE

SUR

THÉOPHILE DURAND

MEMBRE DE L'ACADÉMIE (1)

*né à Saint-Josse-ten-Noode le 4 septembre 1855
y décédé le 12 janvier 1912*

S'il suffit, pour oser aborder la biographie d'un ami dans le monde et d'un confrère dans la science, de posséder, au cœur, un sentiment d'admiration sincère et, dans l'esprit, le souci d'une appréciation juste, débarrassée des exagérations conventionnelles, je ne craindrai pas d'entreprendre d'esquisser ici, à grands traits, la carrière et d'analyser l'œuvre scientifique de Théophile Durand.

Je regrette cependant de n'avoir pas été mis à même, par des rapports encore plus intimes, de rendre un compte vraiment fidèle de la personnalité et des brillantes qualités morales de cet homme dont la vie privée, autant que l'existence de savant, sont dignes d'être proposées en exemple.

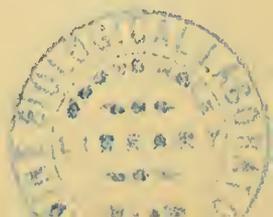
Aussi devrai-je parfois céder la plume à ceux de ses amis qui, ayant dans l'une ou l'autre sphère partagé plus étroitement sa vie, ont déjà exprimé, dans des notices ou des discours, tout ce que leur a dicté le souvenir ému de notre regretté confrère (2).

(1) *Cette notice a été écrite pour l'Annuaire de 1914 de l'Académie Royale de Belgique. La Classe des Sciences a bien voulu en autoriser la reproduction dans ce Bulletin avec le portrait qui l'accompagne.*

(2) K. A. (le pasteur Kennedy Anet), *Théophile-Alexis Durand. Notice biographique.* (Extraits du CHRÉTIEN BELGE et de la TRIBUNE HORTICOLE, 1912.)

J. MASSART, *Théophile Durand.* (BULL. DE LA SOC. ROY. BELGE DE GÉOGRAPHIE, 1912.)

28370



La vie.

Théophile-Alexis Durand est né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 4 septembre 1855.

Sa famille, tant paternelle que maternelle, était d'origine suisse.

Son père, Jean-Louis Durand, fils de simples cultivateurs de la commune d'Avully (canton de Genève), fut un homme très remarquable.

Ses parents, ne le croyant pas apte aux études, le destinaient au métier de ses ancêtres.

Heureusement, une femme d'élite, la dame du premier syndic de la ville de Genève, M^{me} Demôle-Wessel, qui possédait une belle propriété à Avully et y consacrait ses loisirs du dimanche à l'instruction des enfants du village, remarqua bientôt l'intelligence exceptionnellement vive de Jean-Louis, se prit d'affection pour le jeune paysan et exerça sur sa carrière une influence décisive.

Placé à l'école, Jean-Louis fit des progrès extrêmement rapides.

A l'école industrielle de Genève, qu'il fréquenta ensuite, il obtint, avec le plus grand fruit, un certificat de fin d'études qui porte la signature de A. Pyrame de Candolle, le grand botaniste genevois.

Attiré vers le pastorat, il dut, avant d'aborder les études théologiques, assimiler par lui-même le latin et le grec, ce qu'il fit avec une facilité et une rapidité déconcertantes.

Ses études brillamment terminées à l'Oratoire de Genève, le jeune pasteur vint se fixer en Belgique, dans le Borinage, puis à Saint-Josse-ten-Noode.

En 1856, il fut appelé à exercer son ministère à Liège, où il resta à la tête du mouvement protestant jusqu'en 1882.

Il mourut en 1904, à l'âge de 82 ans, à Genève, où il était retourné professeur à l'École même où il avait fait son éducation religieuse.

Théologien d'une érudition très étendue, il a publié, sur divers points de doctrine, des ouvrages fort appréciés ; conférencier et prédicateur éloquent, il a été, pendant plus de trente ans, le véritable champion de l'idée protestante en Belgique.

Philologue distingué, il parlait ou lisait une dizaine de langues

modernes et anciennes, et pratiquait notamment les dialectes orientaux.

Cet homme avait une mémoire extraordinaire et une capacité de travail étonnante.

D'une droiture absolue, d'une urbanité parfaite, serviable et dévoué pour tous, Jean-Louis Durand a laissé le souvenir d'un esprit tout à fait supérieur et d'un grand cœur.

Nous retrouverons, aussi bien dans l'intellectualité que dans les qualités morales de Théophile, la bienheureuse influence des caractéristiques de l'hérédité paternelle.

*
* *

La mère de notre confrère, Jeanne-Louise Roussy, appartenait à une famille bourgeoise de Gessenay (Saanen), dans l'Oberland bernois.

Sa grand'mère maternelle, devenue veuve de bonne heure, était allée se fixer à Genève.

Elle y avait fondé une institution d'enseignement qui fut bientôt très suivie et compta notamment, parmi ses élèves, le jeune Boissier qui devait devenir un botaniste célèbre.

Jean-Louis Durand, ayant été amené à donner des cours dans cet établissement, fit la connaissance de Jeanne-Louise Roussy qu'il épousa en 1850.

De ce mariage naquirent cinq enfants, dont l'un mourut en bas-âge, le quatrième à l'âge de 2 ans, emporté par une fièvre scarlatine.

Il resta trois fils : Émile Durand, professeur de l'enseignement normal primaire, Théophile Durand, notre confrère, et Edmond Durand, pasteur de l'Église missionnaire belge.

M^{me} Jean-Louis Durand, femme d'esprit très cultivé, mourut à l'âge de 43 ans, à Liège, en 1868.

*
* *

La jeunesse de Théophile Durand se déroula donc dans cette ville de Liège, si propice à l'épanouissement des grands esprits.

Durand y suivit les cours de l'Athénée royal, et c'est pendant les dernières années de ses études humanitaires que se révéla, chez lui, le goût de la botanique.



Son frère aîné, Émile, avait fondé avec quelques amis un petit cercle de chercheurs ; le *Cercle des jeunes botanistes liégeois*.

Le jeune Théophile suivit tout d'abord les excursions en amateur ; mais un jour, il prit goût à la recherche des plantes et se distingua bientôt par son ardeur et sa sagacité.

M. Louis Nicolet, le suffragant de son père, qui, avant de venir en Belgique, avait herborisé en Suisse dans le canton de Neufchâtel, l'aida de ses connaissances.

Tantôt avec lui, tantôt avec le Cercle des jeunes botanistes, tantôt avec son frère Émile, Théophile Durand se mit à battre en tous sens, la région liégeoise dont la flore, très riche et encore relativement peu explorée, lui fournit matière à de nombreuses et intéressantes découvertes.

Excellent marcheur, il ne reculait pas devant un trajet d'une cinquantaine de kilomètres, tout en herborisant sans relâche, et effectua ainsi, à plusieurs reprises, le parcours de Trois-Ponts à Liège, par les vallées de l'Amblève et de l'Ourthe.

Durand s'est plu à me raconter un jour comment il fut, à cette époque, mis pour la première fois en présence de mon père, Élie Marchal, dont il devint plus tard le collègue et l'ami.

C'était le lundi de la Pentecôte de l'année 1870 ; les deux frères étaient descendus à la station de Chaudfontaine, se proposant d'aller explorer la vallée de la Vesdre, dans la direction de Fraipont, lorsqu'ils firent la rencontre d'un botaniste inconnu, muni d'une boîte à herboriser de dimensions anormales et d'apparence très bien remplie, qui devait, pensaient-ils, recéler dans ses flancs des trésors de plantes rares régionales, précisément désirées.

La convoitise l'emportant sur la timidité, les jeunes gens abordèrent mon père qui recueillait alors les matériaux d'un *Exsiccata* des Glumacées de Belgique, ce qui explique l'ampleur du vasculum dont il était porteur.

A défaut d'orchidacées rares, il donna aux jeunes gens des conseils et des indications utiles. On parla longuement botanique et bientôt ils furent un trio d'amis.

Mon père, agréablement surpris de rencontrer, chez ces jeunes gens, un enthousiasme exceptionnel et des connaissances floristiques déjà importantes, leur proposa de les présenter comme membres à la Société

royale de botanique de Belgique, qui groupait déjà alors les principaux adeptes de l'étude de notre flore.

Émile, en sa qualité d'aîné, fut inscrit le premier, comme membre effectif de la Société; son cadet entra dans la confrérie quelque temps après.

C'est grâce à la Société de botanique que le jeune Théophile fut mis en rapport avec notre grand « floristicien » national, Fr. Crépin, qui discerna de suite en lui l'étoffe d'un botaniste d'avenir.

Entre-temps, Durand avait entrepris, à l'Université de Liège, les études de sciences préparatoires à la pharmacie.

Éd. Morren l'eut vite distingué et lui confia la mission d'entretenir et de classer les collections botaniques de l'Université.

Devenu le conservateur officieux de l'herbier, il put désormais donner libre cours au goût qui l'attirait vers l'étude de la botanique descriptive et de la géobotanique.

C'est alors qu'il publia ses premiers travaux, d'abord en collaboration avec M. H. Donckier de Donceel, sur la flore liégeoise, ensuite, seul, sur les Menthes.

L'écho de ses découvertes avait franchi les limites du pays liégeois et avait suscité l'admiration d'un groupe de jeunes et ardents disciples de Flore : le *Cercle des jeunes botanistes de Bruxelles*.

J'ai eu sous les yeux l'intéressante missive, datée du 9 janvier 1876, par laquelle le secrétaire du Cercle, qui n'était autre que notre regretté confrère Léo Errera, fait part à Durand de sa nomination, par acclamation, de membre correspondant de la Société.

Dans sa forme chaleureuse, elle témoigne de l'enthousiasme juvénile d'Errera pour ceux qui, comme lui, se consacraient, corps et âme, au progrès de la science.

Malheureusement, une très grave maladie vint brusquement interrompre le cours normal des études universitaires de Durand et la marche de ses travaux botaniques.

Une broncho-pneumonie faillit l'emporter et sa santé en restait profondément altérée.

Notre regretté confrère Dewalque, qui pratiquait la médecine, conseilla à son père de l'envoyer en Suisse, dans la montagne. Sur l'avis d'un éminent spécialiste, le Dr Dupont, de Lausanne, on choisit, comme

lieu de cure, Château d'Oex, petit bourg du canton de Vaud où le malade s'installa chez M. Cousin, pasteur de la localité.

L'air des hautes altitudes, les excursions faites surtout en compagnie d'un professeur vaudois, M. H. Pittier, devenu son ami et son collaborateur dans l'étude de la flore locale, exercèrent une influence très favorable sur la santé de Durand, qui, après deux ans d'éloignement, put regagner la Belgique et sa famille.

C'était au printemps de 1879. Durand, porteur du diplôme de candidat en sciences naturelles, botaniste déjà signalé par des travaux importants, désirait se créer une situation.

Il s'adressa à Crépin qui le fit entrer, le 19 juin de cette année, en qualité de volontaire au Jardin botanique de Bruxelles.

Le 6 juillet 1891, sa nomination d'aide-naturaliste orientait définitivement sa carrière.

* * *

C'est alors que commence pour Durand la période féconde de travail et de productivité scientifique.

Matériellement, par ses riches collections et sa bibliothèque, intellectuellement, par le contact de savants de la valeur de Crépin et de ses collaborateurs, le Jardin botanique de Bruxelles réalise une ambiance très favorable au développement scientifique du jeune botaniste.

L'œuvre de Durand s'élabore : j'en esquisserai, dans la suite, le progressif épanouissement.

Durand fut nommé conservateur en 1895. Lorsqu'en 1901, Crépin, terrassé par la maladie, dut abandonner tout travail, Durand fut désigné pour assumer la gestion intérimaire du Jardin.

Le 11 janvier 1902, il était nommé titulaire des fonctions de directeur de l'établissement, où il avait gravi successivement tous les échelons de la hiérarchie administrative.

Les responsabilités nouvelles qui lui incombaient, bien qu'elles le préoccupassent vivement, n'effrayaient nullement le nouveau directeur qui sut y faire face dès le début.

Rompant avec le traditionalisme dans lequel Crépin, uniquement absorbé par ses chères études rhodologiques, avait maintenu l'administration du Jardin botanique pendant vingt-cinq ans, Durand n'hésita pas

à proposer des innovations. Esprit décentralisateur, il voulut toutefois laisser à ses collaborateurs une très large initiative dans leur réalisation.

Secondé par l'Administration supérieure et par le Conseil de surveillance, organismes qu'il savait conquérir autant par son insistance pressante mais toujours pleine de tact que par la force probante de son argumentation, il obtint les crédits nécessaires.

Ce fut l'époque des grands travaux.

Indépendamment des agrandissements et des remaniements, la plupart heureux, des locaux, on vit, dans tous les services, se produire d'intéressantes transformations.

Dans la nouvelle salle des herbiers affluaient, en longues théories, les paquets de plantes congolaises, dont l'étude consciencieuse conduisait M. É. De Wildeman de découvertes en découvertes.

Le Musée forestier s'augmentait de nombreux et importants spécimens dendrologiques que M. Ch. Bommer put continuer à ordonnancer avec l'entendement et le goût qu'on lui connaît.

Mais c'est dans les collections vivantes que l'on vit les bouleversements les plus importants.

La création et le développement des incomparables collections philogéniques et éthologiques, œuvres de M. J. Massart, mirent le Jardin botanique hors de pair dans ce genre spécial.

Les collections de serre et l'ornementation générale elles-mêmes payèrent leur tribut à l'esprit novateur du moment.

Dans les services généraux, plus étroitement inspirés par le directeur, de grandes améliorations étaient réalisées, spécialement dans celui de la documentation où, grâce à la collaboration dévouée de M. P. Van Aerschoot, Durand, par l'application des méthodes les plus modernes de la bibliographie, mit la bibliothèque et l'iconothèque sur le pied des meilleures institutions du genre.

Quant à l'Administration proprement dite, le travail et les soucis qu'elle comporte furent vaillamment supportés par Durand.

Les brillantes aptitudes intellectuelles, l'esprit d'ordre, la mémoire autant que les hautes qualités morales, la bonté, l'esprit de justice du directeur constituaient des facteurs puissants de réussite dans la tâche, souvent délicate, de coordonner les efforts de ses collaborateurs.

Durand, sans se départir de la fermeté nécessaire, fut un directeur



vraiment paternel. Sa sollicitude allait surtout aux humbles, aux faibles.

Combien de fois n'eut-il pas à lutter pour faire triompher leur cause en haut lieu !

Quand il s'agissait d'éviter qu'une injustice fût commise, on pouvait voir cet homme si paisible, si doux, fort de son droit, devenir ferme, pressant, combattif même, et plus d'un fonctionnaire céda devant l'influence persuasive d'un raisonnement toujours solidement établi sur l'équité.

Aussi le personnel lui avait-il voué une véritable affection.

Il s'associera d'enthousiasme à l'hommage d'admiration et de reconnaissance que les amis de Durand se proposent de rendre à sa mémoire, en le faisant revivre par l'art au milieu de ses collaborateurs, dans cette salle des herbiers qu'il a tant animée de sa personnalité laborieuse et sympathique.

*
* * *

En dehors de ses fonctions officielles, l'activité de Durand s'est encore manifestée dans des milieux variés.

Plusieurs groupements scientifiques ont eu le rare bonheur de le posséder dans leur sein.

La Société royale de botanique de Belgique, dont l'histoire est si intimement liée à celle du Jardin botanique, le reçut membre effectif en décembre 1873.

C'est dans le *Bulletin* de la Société que parut sa première œuvre botanique, et depuis lors jusqu'à sa mort, il n'y a presque pas de volumes de cette publication qui ne renferment un ou plusieurs mémoires importants dus à sa plume féconde.

Élevé à la présidence de la Société pour les années 1898 et 1899, il remplit son mandat avec autorité et distinction.

Mais c'est particulièrement dans les fonctions de secrétaire général, poste d'honneur, mais surtout de travail, qu'il voulut bien accepter à la retraite de Crépin, que Durand donna la mesure de son dévouement à la Société, qu'il personnifia en quelque sorte pendant plus de dix ans.

La Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique l'accueillit, à l'unanimité, au nombre de ses correspondants dans sa séance du 5 juin 1904. Il fut nommé titulaire en 1910.

Certes, il a passé trop peu de temps dans notre Compagnie pour que celle-ci ait pu bénéficier largement du concours de sa science et de son activité.

Toutefois, comme l'a rappelé, lors des funérailles, notre éminent confrère C.-J.-P. Francotte, directeur de la Classe des sciences, parlant au nom de l'Académie :

« La disparition de notre confrère et ami Durand laisse un grand vide parmi nous. Nous avons tous pour lui la plus vive sympathie, qu'il avait su conquérir par sa droiture et l'aménité de son caractère. C'était un esprit élevé; il avait l'âme haute, les aspirations et les conceptions scientifiques sincères et désintéressées, et c'est bien de lui que l'on peut dire que, dans toutes les circonstances de la vie, il a pratiqué la maxime du Psalmiste : Soyez bon, faites le bien et cherchez la justice. »

Durand était membre de la Société royale de géographie de Belgique depuis 1902. Dès 1904, il était élu membre du Comité central de cette société et, en 1909, il acceptait le mandat de vice-président.

Les membres de la Société eurent ainsi souvent l'occasion d'apprécier sa façon de parler, et « les petits discours par lesquels il présentait les conférenciers étaient toujours des modèles d'éloquence familière, où l'amabilité et l'esprit faisaient bon ménage (1) ».

* * *

La modestie de Durand ne put le soustraire aux honneurs.

Nombreuses sont les sociétés scientifiques belges et étrangères qui lui ont conféré le titre de membre d'honneur ou de correspondant.

Citons :

Le Cercle des jeunes botanistes de Bruxelles (9 janvier 1876);

La Société d'Études scientifiques d'Angers (12 mai 1876);

L'Association pour la protection des plantes, de Genève (25 mai 1883);

Le Cercle floral d'Anvers (10 janvier 1887);

La Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg (11 octobre 1889);

(1) J. MASSART, *loc. cit.*, p. 44.

La Société vaudoise des sciences naturelles de Lausanne (28 juin 1904);

La Société royale des sciences de Liège (17 novembre 1904);

La Société royale d'horticulture de la Grande-Bretagne (5 avril 1906);

La Société d'histoire naturelle des Ardennes, à Charleville (12 juin 1907);

La Société royale de Flore, de Bruxelles (8 février 1908);

La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (30 avril 1909);

La Chambre syndicale des horticulteurs belges (10 avril 1911).

Décoré des palmes d'or de l'Ordre de la Couronne (8 janvier 1898), Durand était chevalier de l'Ordre de Léopold (13 mai 1902). Le 25 novembre 1910, il était promu officier de l'Ordre de la Couronne en même temps que sa distinguée fille Hélène recevait les insignes de chevalier du même Ordre.

Le 9 juillet 1909, à l'occasion du quatrième centenaire de Calvin, fondateur de la célèbre Université de Genève, cette institution décerna à Durand le titre de docteur en sciences *honoris causa*, haute distinction réservée aux seuls savants de grand mérite.

* * *

Élevé dans un milieu de protestantisme fervent, Durand est resté pendant toute sa vie profondément et sincèrement attaché au culte familial.

Sa religion, il la servit, non seulement en pratiquant convaincu de sa morale et de ses préceptes. mais encore en véritable apôtre.

Aussi, les préoccupations d'ordre religieux ont tenu une place si importante dans sa vie, qu'une biographie de Durand serait unilatérale et incomplète si elle celait ce côté particulier de sa personnalité.

Je laisserai M. le pasteur Kennedy Anet, son ami et coreligionnaire, nous exposer comment s'est exercée, dans ce domaine, l'activité de notre confrère (1).

(1) K. A., *loc. cit.*, pp. 8 et suiv.

« Le magnifique exposé que, lors des funérailles de Théophile Durand, les représentants des autorités et des corps savants ont fait de sa carrière scientifique si riche en travaux, a été pour la plupart des protestants une vraie révélation, et les personnes étrangères au protestantisme évangélique n'ont pas été moins étonnées en apprenant, par les allocutions des pasteurs, sa prodigieuse activité religieuse....

» Nous l'avons dit, il avait dû renoncer à la carrière pastorale; mais il ne renonça pas à proclamer l'Évangile de Jésus-Christ; il l'a fait comme laïc, comme membre de l'Église. A son retour de la Suisse, en 1879, il tint à rendre compte de sa foi devant les membres de l'Église de Liège, qui l'avaient connu depuis son enfance, et il leur dit sa résolution de consacrer sa vie au service de son Sauveur et d'être prédicateur de l'Évangile dans la mesure où ses occupations le lui permettraient.

» Prédicateur de l'Évangile, il l'a été pour ainsi dire tous les dimanches, pendant toute sa carrière, en parlant dans des assemblées soit à des adultes, soit à des enfants. Peu après son arrivée à Bruxelles, en 1879, il se rendit souvent en province pour remplacer des pasteurs absents ou malades, et pour présider des cultes là où il n'y a point de pasteur. Pendant plusieurs années, il alla régulièrement à Namur, et c'est grâce en partie à sa collaboration que le culte évangélique a été maintenu dans cette ville. En 1883, après le départ de son père pour la Suisse, il présida très souvent les cultes dans l'Église de Liège. Il est peu de nos temples dans lesquels il n'ait pas pris la parole; car, d'une complaisance inépuisable, il ne répondait jamais négativement aux appels, à moins de circonstances indépendantes de sa volonté; il était tellement serviable que nous nous faisons des scrupules de nous adresser à lui. Partout on aimait à l'entendre; il se mettait à la portée des auditoires les moins cultivés, s'efforçant d'employer un langage simple et populaire, empruntant à la vie de tous les jours, ou bien aux sciences, à la botanique en particulier, des images frappantes, illustrant et éclairant sa pensée.

» Écrivain à la plume facile, il improvisait aussi avec une grande sûreté. Sa mémoire étonnante lui était sans doute d'un réel secours; mais il ne s'y fiait pas; toujours consciencieux, il méditait à l'avance le passage de la Bible qu'il avait choisi comme texte et écrivait des notes très complètes. Sa connaissance personnelle de la Parole de Dieu était du reste déjà en elle-même une préparation pour ses prédications.



» Il avait étudié la Bible avec un soin tout particulier et un grand amour, en vue de l'instruction religieuse de la jeunesse et de l'enfance. Pendant près de trente ans, il a été directeur de l'école du dimanche de l'église de la rue Belliard, à Bruxelles. Et quel directeur ! Toujours à son poste à 9 1/2 heures du matin le dimanche, manquant rarement, ne s'absentant que pendant ses courtes vacances annuelles ou bien lorsque des devoirs impérieux le réclamaient ailleurs, se chargeant presque seul du soin de toute l'école, lorsque pendant l'été les moniteurs et les monitrices étaient hors de Bruxelles. Il préparait avec un grand soin ses leçons, les écrivant lui-même ou les dictant. Son intention était de les publier pour faciliter la tâche des moniteurs de nos écoles du dimanche ; il est très regrettable qu'il n'ait pu achever ce travail. Il excellait dans l'art de fixer l'attention des enfants, de les intéresser et de les instruire, Les adultes eux-mêmes, moniteurs, monitrices et pasteurs, l'écoutaient avec intérêt et profit. « Que de fois, écrit M. le pasteur R. Meyhoffer, » nous sommes venus nous asseoir à côté des élèves pour l'entendre et » nous avons été réconfortés par sa foi si fidèle si simple et si ferme, » encouragés par ses paroles. » C'était une véritable jouissance que d'écouter les allocutions aussi spirituelles que sérieuses qu'il adressait aux enfants à la fête de Noël. Il s'occupait des moindres détails de celle-ci, passant des heures entières à faire le choix des volumes destinés aux élèves, veillant à ce que chacun d'eux reçût le livre approprié à son âge et à ce qu'aucun ne fût oublié.

» L'œuvre des écoles du dimanche avait sa prédilection. Il en comprenait toute l'importance. Pendant des années, il prit une part active à ses assemblées annuelles ; il fut longtemps le président du Comité central de la Fédération de nos moniteurs et de nos monitrices...

» Ce n'est pas seulement comme prédicateur laïc, et par son activité dans la communauté évangélique de Bruxelles, que Théophile Durand a manifesté son intérêt pour l'Église chrétienne missionnaire belge : il a mis à son service ses talents d'administrateur...

» A son entrée au Comité administrateur, il nous avertit que, pendant les premiers mois, il se bornerait à écouter et qu'il garderait le silence.

» J'estime, nous disait-il, que la direction d'une œuvre comme celle

de notre Église implique des responsabilités trop graves pour qu'un membre cherche à influencer les décisions du Comité, avant d'être bien au courant des affaires. Au bout de deux ou trois ans seulement, il se sentit suffisamment préparé, mais dès lors il prit une part très active aux délibérations. Toujours afin de racheter le temps et de ne négliger aucun de ses devoirs, il apportait aux séances quelque travail : catalogue à mettre en ordre, documents à classer, épreuves à corriger, etc. Les nouveaux membres du Comité administrateur, qui ne le connaissaient pas encore, s'imaginaient, en le voyant s'installer avec sa pile de documents à une place ou à une table spéciale, qu'il venait là en amateur, mais ils se détrompaient bien vite, en l'entendant au cours de la séance demander la parole, donner son opinion, et en le voyant voter en pleine connaissance de cause. Il parlait d'une façon concise, mais avec une grande clarté et beaucoup de précision ; son avis était marqué au coin du bon sens.

» Il connaissait notre œuvre dans tous ses détails ; tout l'intéressait : appels de pasteurs et d'évangélistes ; marche des églises et de l'évangélisation ; choix et travail des colporteurs ; publications et journaux ; constructions de temples et questions de finances.

» Sa participation aux travaux du Comité administrateur et des Commissions ne s'est pas bornée aux séances. En dehors de celles-ci, combien grande a été son activité ! Que de missions délicates et difficiles il a accepté de remplir avec nous ou sans nous ! Que de visites d'églises il a faites, prêchant souvent lui-même, parlant à l'école du dimanche, assistant à des réunions de consistoires, traitant devant des assemblées d'églises des sujets spéciaux, acceptant à l'occasion de donner une conférence historique ou apologétique. Plusieurs fois pendant nos absences ou nos vacances, il a été notre suppléant comme secrétaire-général. Avec quelle délicatesse et avec quel soin il remplissait ces fonctions, nous demandant à l'avance tous les renseignements nécessaires !

» En passant ainsi rapidement en revue ce que Théophile Durand a été pour notre Église chrétienne missionnaire belge, on reste stupéfait du travail qu'il a accompli et humilié en présence d'un tel dévouement. Nous l'avons dit ailleurs, mais nous tenons à le répéter ici : jamais nous n'oublierons les services qu'il a rendus à notre Église et à son secrétaire général. Jamais, nous et notre Église, nous ne pourrons lui conserver un souvenir assez reconnaissant. Jamais non plus nous ne pourrons assez

rendre grâce au Seigneur d'avoir donné à notre œuvre un membre aussi dévoué et aussi capable. »

Qu'il me soit permis d'ajouter que, malgré l'ardeur de son prosélytisme, Durand ne se départit jamais d'une tolérance absolue à l'égard de ceux qui ne partageaient pas ses convictions philosophiques.

Il avait une telle élévation de sentiments que le respect de la liberté de la pensée était, pour lui, chose sacrée.

Aussi comptait-il des amis de toute opinion religieuse et politique.

* * *

On pourrait s'imaginer que, dans une existence aussi remplie que celle de Durand par les travaux scientifiques, la direction du Jardin botanique, la participation aux travaux de sociétés savantes et, enfin, par son activité religieuse, il ne restait guère de place pour la vie de famille et pour le cercle des amis.

Il n'en était pas ainsi.

Grâce à une déconcertante faculté de dédoublement et à une puissance de travail merveilleuse, précieux héritages paternels, il parvenait à faire face à toutes ces obligations si diverses qu'il fondait en un ensemble harmonique, conciliable avec l'intimité du foyer.

Laissons encore M. Kennedy Anet nous révéler Durand intime (1).

« Théophile Durand a connu et apprécié les joies de la famille. Il fut un époux, un père, un frère, plein d'affection et de prévenances. Il avait épousé, le 27 août 1881, M^{lle} Sophie van Eelde, la fille d'un pasteur hollandais, qui dirigea jusqu'à sa mort (en 1873) notre Église flamande de Bruxelles. Distinguée par son intelligence et son cœur autant que par ses fermes convictions religieuses, M^{me} Th. Durand a été une compagne dévouée et une précieuse collaboratrice pour son mari. Il eut la douleur de la perdre en janvier 1909, après des années de souffrances, supportées avec un admirable courage. Les amis de Th. Durand n'ont pas oublié quel touchant témoignage il rendit à sa patience et à sa foi. Cette épreuve fut un terrible coup et jeta un sombre voile sur sa vie; mais elle ne diminua ni son ardeur au travail, ni sa fidélité et son exactitude dans

(1) K. A *loc. cit.*, pp. 45 et suiv.

l'accomplissement de tous ses devoirs; il conserva vaillamment jusqu'à la fin toutes ses fonctions.

» Théophile Durand donnait à sa famille tout le temps dont il pouvait disposer et passait avec elle ses soirées. Il n'avait pas chez lui de bureau particulier; il travaillait dans la chambre où se réunissaient sa femme et ses enfants. C'était pour lui un besoin d'être entouré des siens; du reste, ses extraordinaires facultés intellectuelles lui permettaient de se livrer à ses occupations sans être dérangé par le bruit des conversations auxquelles il prenait part, ou de lectures à haute voix qu'il suivait attentivement. Il s'était tellement habitué à travailler dans ces conditions, qu'il n'aimait pas écouter une lecture sans être occupé à autre chose.

» S'il jouissait de l'intimité de la famille, il ne s'y est pourtant pas renfermé. Sans être ce qu'on appelle un homme de société, il ne la fuyait pas. Ce savant, ce chrétien qui était si pénétré du sérieux de la vie et remplissait si exactement, si ponctuellement tous ses devoirs, était d'humeur enjouée. C'était un spirituel causeur qui aimait la plaisanterie, et sa mémoire étonnante lui fournissait à tout propos une anecdote amusante, un trait piquant, une citation frappante. On se délassait dans sa compagnie.

» Même au milieu d'une délibération ou d'une discussion ardue, il trouvait de bons mots qui amenaient une heureuse détente. Il excellait à faire des toasts dans les circonstances les plus variées; il en portait volontiers lors des dîners de nos sessions synodales; mais consciencieux en toutes choses, il les préparait soigneusement... »

Que pourrais-je ajouter à ce tableau frappant de couleur et de vérité?

* * *

La mort est venue surprendre notre confrère au moment où il commençait à recueillir les fruits d'une existence toute de labeur.

La disparition, en 1909, de sa compagne bien-aimée avait laissé en lui une meurtrissure profonde; toutefois, il luttait, cherchant dans le travail un dérivatif à sa peine.

Pendant l'hiver 1910-1911, il fut retenu chez lui par une grave pneumonie; il se rétablit cependant, mais ses forces et sa résistance en demeurèrent amoindries.

En novembre 1911, il commença à ressentir les atteintes du mal qui devait l'emporter. Il continua néanmoins courageusement ses travaux. Le 3 décembre, à l'assemblée générale de la Société royale de botanique, il remplit encore ses fonctions de secrétaire avec un calme et un courage tels que la plupart des membres présents ne soupçonnèrent ni son état ni ses souffrances. Mais, à l'issue de la séance, il déclara à M. Cogniaux, président de la Société : « Je suis à bout de forces, je n'en puis plus, je dois retourner chez moi, me mettre au lit. »

Il s'y mit, en effet, pour ne plus se relever.

Sa maladie fut extrêmement pénible.

Il endura d'atroces souffrances dont seul M. Edmond Durand, son frère et son pasteur, reçut la pénible confiance. Pour son entourage, pour ses chers enfants, afin de conjurer l'immense peine qu'il guettait dans leurs yeux, il arrivait, à force de volonté, à dompter les affres de son mal et à paraître calme, souriant même.

Aux amis qu'il recevait encore, il montrait une figure sereine, s'intéressant à leur famille, à leurs travaux.

Quelques jours avant sa mort, il s'occupa encore du Jardin botanique et spécialement de la situation du petit personnel, objet constant de sa sollicitude.

Mais la maladie progressait insidieusement, et, le 12 janvier 1912, Théophile Durand s'éteignait doucement, sans une plainte.

Ses funérailles furent émouvantes.

M. L. Gentil en rend compte, dans la *Tribune horticole*, en ces termes qui traduisent mieux que je ne saurais le faire, les sentiments de l'assistance :

« Les funérailles de Théophile Durand ont eu lieu lundi, à 11 heures, en l'église évangélique du boulevard Bischoffsheim. Dès 10 1/2 heures, le temple était archicomble, et un très grand nombre d'amis et d'admirateurs de Durand, de son œuvre, de sa belle vie, durent rester dehors. La cérémonie fut poignante de simplicité, digne de l'homme à qui tous pensaient. Les discours se succédaient, plus émouvants les uns que les autres. Théophile Durand avait-il jamais espéré pareilles manifestations d'éloges et de sincère reconnaissance? Car, à l'encontre de ce qui arrive généralement aux funérailles, ici pas un mot ne fut conventionnel! On peut lire tous les discours, on y cherchera en

vain un mot exagéré. Pauvre ami Durand, grand homme par le cœur, par le travail, par la vie toute d'abnégation et de bien ! A lui aussi on eût pu adresser la belle devise : « Sans haine ! »... Oui, Durand fut sans haine pour personne. Son cœur était d'or, de tact, de délicatesse. La noble figure que celle de Théophile Durand ! La Belgique peut être fière de lui. »

.

II.

L'œuvre scientifique.

Dans l'analyse, d'ailleurs sommaire, que je vais tenter de faire de l'œuvre scientifique de Durand, je suivrai l'ordre chronologique, qui me semble le plus propre à mettre en relief le développement progressif de sa vaste érudition dans plusieurs domaines de la botanique.

*
* *

Le premier ouvrage de Durand est un mémoire préparé avec la collaboration de son ami, M. H. Donckier de Donceel, et qu'il présenta à la Société royale de botanique de Belgique en 1873, alors qu'il avait à peine 19 ans, sous le titre de : *Matériaux pour servir à la flore de la province de Liège* (4) (1).

Ce travail important, paru en trois fascicules de 1873 à 1875, atteste le succès des explorations botaniques auxquelles se livraient, à cette époque, Durand et quelques chercheurs entraînés par son exemple.

Dans le troisième fascicule, les auteurs font un tableau des résultats obtenus et exposent les desiderata de l'avenir.

« Les *Matériaux*, écrivent-ils, renferment 6,612 indications stationnelles qui se répartissent entre :

La zone calcareuse.	5,843
La zone ardennaise	701
La zone argilo-sablonneuse	68

(1) Ces numéros renvoient à la liste des ouvrages de Th. Durand, insérée à la fin de cette notice

» De ces indications, 6,500 sont entièrement nouvelles et se rapportent toutes à des espèces non vulgaires; les quelques autres sont la confirmation d'observations anciennes.

» Ces chiffres nous font espérer que cette publication, dont la préparation a nécessité plusieurs années de recherches multipliées, ne sera pas inutile.

» En effet, comme le dit un savant dont la botanique belge s'honore (1), « la géographie botanique ne pourra avancer à grands pas » que lorsque nous posséderons pour les diverses contrées du globe des « flores bien faites et riches en indications stationnelles ».

» Dans la préface de notre premier fascicule, nous citons parmi les points qui réclamaient toute l'attention des explorateurs, la vallée de la Meuse en amont de Liège, celle de l'Ourthe et la partie calcaire du bassin de l'Amblève; il est possible aujourd'hui de se faire une idée assez exacte de ces différentes portions de notre province, où il reste encore cependant de nombreux faits intéressants à observer.

» L'Ardenne liégeoise présente encore de vastes espaces incomplètement explorés; comme exemple, nous mentionnerons : les vallées de la Hoëgne et du Wayai, la partie ardennaise du bassin de l'Ourthe, la vallée de la Lienne, celle de l'Amblève au delà de Trois-Ponts et le territoire compris entre l'Amblève, la Lienne, la frontière prussienne et le Luxembourg... »

* * *

La tendance à systématiser les résultats des recherches floristiques qui devait, dans la suite, conduire Durand à l'élaboration de ses grands travaux de statistique végétale, apparaît dans l'une de ses premières œuvres, le *Catalogue de la flore liégeoise* (10), paru en 1878.

Déjà trois ans auparavant, il exhumait de l'oubli le manuscrit du *Catalogue des plantes qui croissent spontanément dans le département de l'Ourthe et dans quelques endroits circonvoisins*, écrit en 1807, par un botaniste liégeois, élève d'Antoine-Laurent de Jussieu, Pierre Dossin.

Sous le titre de *Reliquiæ Dossinianæ* (5). Durand, sur les conseils de Éd. Morren, avait publié et annoté ce document qui constitue l'ouvrage le plus ancien que nous possédions sur la flore liégeoise.

(1) CRÉPIN, in *Bull. Soc. roy. bot. de Belgique*, III, p. 424.

Prenant ce travail pour base, Durand, dans son *Catalogue*, indique soigneusement les acquisitions de cette flore, au cours d'une période de cinquante ans.

Les contributions apportées notamment par Crépin, Devos, H. Donckier, É. et Th. Durand, A. Forir, A. Hardy, Lejeune, É. Marchal, Ch. Strail et d'autres font, déjà à cette époque, de la province de Liège la région botaniquement la mieux explorée et la plus riche de la Belgique.

Le *Catalogue* de Durand comprend, en effet, l'indication de 1,012 espèces de phanérogames et de cryptogames vasculaires.

* * *

Mais l'inventaire méthodique des trésors botaniques de la province de Liège ne suffisait plus à occuper l'activité de Durand.

Les études de phytographie prenaient de plus en plus de place dans ses préoccupations scientifiques.

Obéissant à cette préférence pour les problèmes les plus ardues qui se traduit souvent chez lui dans le choix des sujets de recherches, il aborde la systématique par l'étude d'un genre critique entre tous, celui des Menthes.

Ses recherches se limitent tout d'abord aux Menthes de la flore liégeoise (6),

La province de Liège est extrêmement riche en Menthes et l'on y retrouve presque toutes les espèces décrites en France et dans la Prusse rhénane.

Sur les bases de la classification proposée par le spécialiste français Malinvaud, dont il adopte la subdivision du genre en y adjoignant un nouveau groupement, celui des *Transitorice*, Durand relève minutieusement les très nombreuses espèces et formes de la province, avec indications stationnelles et annotations intéressantes.

De plus, il décrit une espèce nouvelle qu'il dédie à l'abbé Strail, le savant modeste, auteur d'une monographie des Menthes liégeoises.

Ce n'est pas sans une certaine hésitation, que l'auteur confesse lui-même, que Durand consacra ainsi le baptême d'une première espèce nouvelle. Toutefois, cette dernière, établie sur des observations très soignées



et sanctionnée par l'examen critique du monographe Malinvaud, put définitivement prendre place, parmi les formes de la très polymorphe espèce *Mentha rubra*, sous le nom de *Mentha Straili* Th. Dur.

L'entraînement acquis par cette étude permit à Durand d'aborder bientôt, avec la collaboration d'un spécialiste français, Alfred Deséglise, la description et la dénomination d'une série de vingt-quatre Menthes nouvelles, surtout françaises, suisses et belges, rentrant dans le cycle des variations de *Mentha sylvestris* (11).

Sous l'influence des découvertes de Jordan sur les *Draba*, il existait, à cette époque, dans la descriptive, une tendance à la pulvérisation des espèces linnéennes.

Durand ne considère d'ailleurs pas les types décrits par lui comme des espèces, bien que ce vocable soit employé pour les désigner; il se dit porté à n'y voir que des races « qui doivent se ranger à la suite de quelques types généraux ou espèces »

Nous considérons aujourd'hui les formes de Menthes comme des espèces élémentaires, telles que nous en montre le spectacle, décevant pour le systématique, les types en voie de mutation.

*
* *

Pendant un séjour à Château d'Oex, en Suisse, qu'il avait dû s'imposer pour rétablir sa santé fortement éprouvée par une double pneumonie, Durand s'était lié d'amitié avec un professeur vaudois, H. Pittier.

Ensemble, ils explorèrent à fond cette admirable région que les variations d'altitude et de conditions biologiques font une des plus riches de la Suisse.

Tel fut le point de départ des *Contributions à l'étude de la flore suisse* et plus spécialement du *Catalogue de la flore vaudoise*, publié de 1881 à 1886 par Th. Durand et H. Pittier (18).

Dans ce très important ouvrage, les auteurs démontrent que le canton de Vaud offre plusieurs régions botaniques nettement tranchées et caractérisées chacune par un nombre assez considérable d'espèces spéciales.

S'inspirant des travaux de Crépin sur la flore belge, de Watson sur la flore anglaise, ils résument la dispersion de chaque espèce dans les différents districts établis par eux.

Le *Catalogue* groupe ainsi environ 50,000 indications stationnelles, dans la mise en œuvre desquelles H. Pittier envisagea spécialement celles ayant trait aux Alpes (district alpin), tandis que la partie concernant le reste du canton (districts molassique, subjurassien et jurassique) fut préparée par Durand.

L'œuvre de ces deux savants est restée un document de la plus haute importance, auquel les botanistes suisses recourent encore constamment aujourd'hui.

La collaboration si heureuse de Durand et de Pittier devait, dans la suite, réapparaître féconde dans un autre domaine de la phytographie.

* * *

Durand ne perd cependant pas un instant de vue les progrès de l'étude de la flore belge qui s'affirment de jour en jour.

Les Muscinées de la flore liégeoise, dont la dispersion se trouve éparpillée dans un assez grand nombre de publications, sont tout d'abord l'objet d'une revision méthodique.

Au cours des années 1882 à 1883, Durand publie, avec la collaboration du cryptogamiste belge C. Delogne, deux catalogues intitulés : *Les Mousses de la flore liégeoise* (24) et *Les Hépatiques et les Sphaignes de la flore liégeoise* (25).

Les nombreuses découvertes effectuées depuis une dizaine d'années par É. Marchal, L. Piré, C. Römer et d'autres, ainsi que par les auteurs, y sont recensées ; elles portent à 417 espèces et 52 variétés remarquables le nombre des Muscinées de la flore liégeoise, se décomposant en :

Mousses	326 espèces, 34 variétés
Hépatiques	80 » 7 »
Sphaignes.	11 » 11 »

Au point de vue des Phanérogames et des Cryptogames vasculaires, les progrès de la dispersion des espèces sont, à dater de 1882 et jusqu'en 1886, consignés pas à pas dans de très intéressantes revues annuelles que Durand publie dans le *Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, sous les titres de : *Découvertes botaniques faites*

en Belgique de 1882 à 1884 (29), et : *Les acquisitions de la flore belge en 1885, 1886 et de 1887 à 1889* (36).

Dans chacune d'elles, l'auteur caractérise l'année au point de vue de la marche et du succès des recherches floristiques, et dégage le bilan des découvertes.

C'est ainsi qu'en 1886 il note : une espèce nouvelle pour le pays, *Limodorum abortivum*, et deux espèces considérées antérieurement comme douteuses : *Brunella grandiflora* et *Alopecurus bulbosus*.

Quatre espèces nouvelles pour la région jurassique : *Gypsophila muralis*, *Geranium pyrenaicum*, *Medicago minima* et *Bupleurum falcatum*.

Deux espèces nouvelles pour la zone calcareuse : *Trientalis europaea* et *Herminium Monorchis*.

Deux espèces nouvelles pour la zone maritime : *Juncus tenuis* et *Luzula multiflora*.

Une espèce nouvelle pour la zone argilo-sablonneuse : *Sparganium minimum*, et une pour la zone ardennaise : *Nitella opaca*.

Ce recensement est rendu possible grâce à ce fait que tous les botanistes du pays communiquent avec Durand et recourent à son obligeance pour les déterminations douteuses.

C'est la période où la Société royale de botanique groupe un noyau important de chercheurs zélés qui scrutent la flore sur tous les points du territoire et dont Durand centralise les découvertes et coordonne les efforts.

Dans ses revues, Durand s'attache à rendre impartialement à chacun la part d'honneur qui lui revient dans les découvertes consignées, et la façon pleine de tact et d'amabilité avec laquelle il souligne le zèle des chercheurs est un stimulant dont plus d'un jeune botaniste a ressenti l'influence heureuse.

Les *Découvertes* et les *Acquisitions* ont ainsi non seulement enregistré mais encore stimulé puissamment le progrès de l'étude de notre flore. Elles constituent, de plus, un fonds de documentation dans lequel Durand lui-même devait plus tard puiser largement pour la préparation du *Prodrome de la flore belge*.

S'il est un genre dans lequel l'imbroglio spécifique règne à l'extrême, amenant les phytographes au morcellement à l'infini des types linnéens, c'est bien le genre *Rubus*.

Tandis qu'en 1753, dans le *Species Plantarum*, Linné ne distingue que 6 espèces de Ronces, Weihe, en 1827, en relève dans ses *Rubi Germanici*, 49, chiffre qui est porté, pour l'Allemagne, en 1859, par P.-J. Müller, à 239.

En 1881, Geneviev décrit, dans le seul bassin de la Loire, 302 espèces de Ronces.

Parmi ces espèces innombrables, les monographes, tels que Focke, établissent une hiérarchie compliquée, classant les formes en espèces de 1^{er}, de 2^e et jusque de 6^e rang, échelons qui correspondent vraisemblablement à des étapes de l'épuration progressive qu'exerce, parmi les types mutants, la sélection naturelle.

On comprend combien cette multiplication et cette subordination des espèces doivent rendre ardu le travail du monographe et même du simple déterminateur.

La flore belge est très riche en Ronces et, malgré les travaux de Lejeune, de Dumortier, de J.-G. Baker et d'autres, le problème rubologique y restait posé.

C'est ce qui engagea Crépin à mettre au programme du concours ouvert en 1887 par la Société royale de botanique de Belgique, à l'occasion de son XXV^e anniversaire de fondation, la question suivante : « Faire l'étude monographique des *Rubus* indigènes en Belgique ».

Durand y répondit par l'envoi d'un travail intitulé ; *Essai d'une monographie des Ronces* (42), fruit d'une étude minutieuse des collections de l'herbier du Jardin botanique de Bruxelles qui contient les types de Lejeune, de celles de l'herbier de l'Université de Liège et des récoltes de nombreux botanistes.

Le mémoire de Durand, qui est un vrai modèle du genre, fut couronné.

Il débute par un tableau synoptique conduisant à la détermination des 40 espèces de Ronces que l'auteur distingue dans la flore belge.

Dans la seconde partie se déroule la description systématique de ces espèces.

Le groupement de celles-ci est basé sur une subordination à quatre échelons : section, série, sous-groupe et espèce.

Quant à la valeur de ces espèces en tant qu'unités systématiques et à leur degré de fixité, l'auteur fait siennes les idées de Crépin qui, sans prendre position quant à la portée philosophique du problème, déclare (1) « qu'on doit admettre qu'à notre époque, il existe une foule de types parfaitement distincts, biologiquement et morphologiquement; que ces types soient seulement fixés momentanément, arrêtés dans leurs transformations, pour reprendre plus tard leur évolution, ou qu'ils soient immuables dans leurs caractères essentiels, types reconnaissables à leur mode de vie particulier et à leur genre d'organisation et séparés les uns des autres sans se confondre, par une certaine somme de caractères, types enfin se manifestant sous plusieurs formes, dans chacune desquelles on retrouve les notes essentiellement distinctives. L'état encore peu avancé de la science descriptive peut parfois faire croire à une réelle confusion, à un polymorphisme incessant; mais avec le progrès, on peut espérer que les espèces, fixées temporairement ou indéfiniment, seront mises en lumière et acceptées par la science ».

Durand ne s'est d'ailleurs jamais départi, au sujet de cette question primordiale de l'espèce, de cette attitude expectante.



L'*Index Generum Phanerogamorum* (49) constitue la première œuvre importante qu'ait produite Durand dans le genre de littérature où il devait exceller dans la suite : la documentation.

Il vit le jour en 1888.

L'herbier du Jardin botanique de Bruxelles avait été classé, jusque-là, d'après la *Synonymia Botanica* de L. Pfeiffer.

Crépin ayant résolu de le disposer dorénavant suivant le *Genera Plantarum* de Bentham et Hooker, chargea Durand de faire ce travail.

Le laborienx aide-naturaliste se mit à l'œuvre et se heurta bientôt à de grandes difficultés, résultant des imperfections de l'ouvrage qu'on lui avait assigné comme guide, ouvrage de la plus haute valeur, mais qui

(1) CRÉPIN, in *Bull. Soc. bot. de Belgique*, t. VIII, pp. 166-167.

avait déjà vieilli et était devenu incomplet et inexact sous bien des rapports.

Durand entreprit de perfectionner son outil de classement, de le simplifier tout en le modernisant.

D'un *Genera* descriptif volumineux et plus ou moins suranné, il tira un *Index* à la fois systématique et alphabétique, simple et clair, un instrument de travail pratique et sûr.

Les recherches à effectuer pour arriver à ce résultat furent des plus considérables; il fallait dépouiller avec un soin méticuleux tous les ouvrages et les périodiques de botanique descriptive publiés depuis 1863, date d'apparition du premier volume du *Genera*.

Il fallait, d'autre part, tenir compte des travaux des monographes qui avaient remanié complètement la conception de plusieurs grandes familles végétales.

Tout cela fut accompli avec cette méthode et cette précision qui ont fait de Durand un bibliographe incomparable.

La première partie de l'*Index*, la plus importante, énumère systématiquement 8,417 genres de Phanérogames auxquels se rattachent 100,220 espèces linnéennes bien distinctes.

Pour chaque genre, un numéro d'ordre général et un numéro d'ordre dans la famille, la référence au *Genera* de Bentham et Hooker ou éventuellement à la description première, la synonymie, le nombre d'espèces et la dispersion générale sont indiqués avec soin.

La seconde partie est un index alphabétique des ordres et des synonymes, formant table des matières.

Ce double répertoire fournit la clef d'un classement très facile des genres.

Aussi l'*Index* de Durand a-t-il rendu d'inappréciables services à tous les botanistes auxquels incombe la tâche de classer aussi bien des herbiers que des collections vivantes.

*
* *

Le botaniste H. Pittier, le collaborateur de Durand dans l'étude de la flore vaudoise, avait été s'établir dans l'Amérique centrale en 1887. Devenu directeur de l'Institut physico-géographique national de Costa-Rica, institution qui embrasse à la fois l'histoire physique et naturelle

du pays, il se consacra plus spécialement à sa branche de prédilection.

Ses explorations botaniques dans ce pays, dont la flore était encore fort peu connue, furent extrêmement fructueuses et lui permirent de réunir un herbier très important.

Une série complète des 4,200 numéros des *Plantæ costaricensis exsiccatae* fut conservée à Costa-Rica, où elle constitua le noyau de l'herbier national.

Une autre série fut envoyée au Jardin botanique de Bruxelles pour étude et classement ; le surplus devait être réparti entre divers grands herbiers du continent.

C'est Durand qui mit en œuvre les richesses considérables contenues dans les herbiers de son ami. Pour mener à bien et le plus rapidement possible l'étude de ces matériaux, qui comportaient un grand nombre d'espèces inédites, il sollicita et obtint le concours des monographes les plus autorisés :

MM^{es} Bommer et Rousseau (Champignons), MM. O. Böckeler (Cypéracées), J.-É. Bommer (Fougères), J. Briquet (Labiacées), J. Cardot (Mousses), R. Chodat (Polygalacées), A. Cogniaux (Cucurbitacées, Mélastomacées, Orchidacées), H. Christ (Fougères, Lycopodiacées), C. de Candolle (Bégoniacées), É. De Wildeman (Algues), A. Engler (Aracées), T. Hackel (Graminacées), F.-W. Klatt (Compositacées), É. Marchal (Araliacées), M. Micheli (Léguminacées), J. Müller (Lichens), F. Renault (Mousses), K. Schumann (Rubiacées), F. Stephani (Hépatiques).

La réunion de ces monographies, précédée d'une introduction dans laquelle est fait l'historique du progrès de la connaissance des plantes dans le Costa-Rica, forme les *Primitiæ floræ Costaricensis* publiées de 1891 à 1896, en trois fascicules, par Durand et Pittier (57).

Cet ouvrage constitue ainsi une véritable flore descriptive de cette riche région centro-américaine.

* * *

L'illustre botaniste suisse Boissier, auteur du *Flora orientalis*, possesseur d'une grande fortune, avait réuni dans sa belle campagne de Valleyres, au pied du Jura, une collection admirable de plantes vivaces en grande partie recueillies par lui au cours de ses excursions dans les Alpes et de ses voyages en Italie, en Espagne et en Orient.

Il possédait de plus, dans sa résidence d'hiver du Rivage, au bord du Léman, un vaste arboretum, rempli d'essences exotiques précieuses, spécialement de conifères.

A sa mort, son gendre, M. William Barbey, botaniste lui-même, devenu possesseur de ces deux domaines, continua à entretenir les collections uniques, devenues célèbres, de Boissier et décida d'en faire rédiger, sous le nom de *Hortus Boissierianus*, le catalogue complet.

Durand fut chargé de ce travail en collaboration avec M. E. Autran, le conservateur du Musée botanique de Chambésy, aux portes de Genève, qui abrite le précieux herbier et la très riche bibliothèque de Boissier.

Crépin, dans la préface qu'il a écrite pour l'ouvrage de Autran et Durand (62), en fait ressortir les mérites en ces termes :

« Bien que l'*Hortus Boissierianus* soit dépourvu de descriptions, nous sommes persuadé que le temps lui conservera sa valeur à cause des soins qui ont présidé à sa rédaction. Établir la dénomination correcte de plus de 5,000 espèces, avec leurs synonymes, leur distribution géographique et l'indication de bonnes planches pour chacune d'elles, était un travail considérable et qui a exigé des recherches sans nombre et souvent difficiles. MM. E. Autran et Th. Durand, voulant produire une œuvre sérieuse, ne se sont pas contentés de copier servilement des ouvrages généraux, qui, trop souvent, sont défectueux sous le rapport des indications bibliographiques, des dates de publication, du choix des noms spécifiques à admettre ; ils ont, pour chaque espèce, revu les textes originaux, Ce recours aux sources les a conduits à faire d'assez nombreuses rectifications et à rétablir la priorité de noms spécifiques délaissés contrairement aux lois qui régissent la nomenclature.

» L'*Hortus Boissierianus*, par l'exactitude de ses dénominations spécifiques, est un ouvrage qui sera fructueusement consulté et qui doit occuper une place distinguée à côté des meilleurs traités généraux, espèces ou monographies. »

*
* *

L'étude d'une flore équatoriale telle que celle de Costa-Rica, devait très naturellement conduire Durand à porter ses investigations sur l'Afrique, restée longtemps *terra incognita* pour les naturalistes, mais



qui était précisément, en ce moment, l'objectif de nombreuses explorations scientifiques.

Partant de cette idée que le meilleur outil que l'on puisse fournir aux botanistes opérant dans les pays neufs est un ouvrage général, un inventaire des formes déjà signalées, il s'attela à cette œuvre considérable avec la collaboration du professeur H. Schinz, de l'Université de Zurich.

Sous le titre de : *Conspectus florae Africae* (61), ces auteurs commencèrent la publication d'une énumération systématique de toutes les espèces africaines connues jusqu'à ce jour.

Pour chacune d'elles, le nom à admettre en application des lois de la nomenclature, les références bibliographiques, la synonymie, la dispersion géographique sont indiqués avec ce souci de l'exactitude qui caractérise tous les travaux entrepris par Durand dans ce genre si ingrat de littérature scientifique.

L'article consacré à chaque espèce constitue ainsi un véritable modèle de fiche spécifique de classification.

Le volume V du *Conspectus*, consacré aux Monocotylédones et aux Gymnospermes, vit le jour en 1895 ; le volume I, pars II (Renonculacées et Frankéniacées), parut en 1898.

Malheureusement, des circonstances particulières et notamment la rapidité foudroyante avec laquelle les acquisitions de la flore de l'Afrique centrale venaient solliciter leur intercalation dans l'ouvrage, ne permirent pas aux auteurs de continuer leur œuvre.

Mais l'idée d'achever le *Conspectus* de la flore d'Afrique en lui adjoignant une iconothèque ne fut pas perdue de vue et était même revenue au premier plan des préoccupations scientifiques de Durand, au moment de sa mort.

*
* *

Au cours de leur laborieux travail de préparation du *Conspectus*, Durand et Schinz furent amenés à envisager spécialement la flore de ce qui était alors encore l'État Indépendant du Congo.

Depuis la fondation de ce dernier, en 1885, les explorations botaniques s'y étaient succédé, nombreuses et extrêmement fécondes, et l'on

pouvait concevoir déjà une idée générale de la flore de cette partie de l'Afrique centrale.

L'introduction aux *Études sur la flore de l'État Indépendant du Congo* (1), ouvrage paru, en 1895, dans la collection des *Mémoires* in-8° de notre Compagnie, dans laquelle on reconnaît d'une façon tout à fait prépondérante la main de Durand, constitue à elle seule une œuvre du plus haut intérêt. Elle est véritablement le fondement de nos connaissances sur la géobotanique congolaise.

Après avoir défini les rapports existant entre la flore congolaise et les autres flores surtout équatoriales, les auteurs jettent les bases d'une division du Congo en six régions botaniques qu'ils caractérisent par leurs types endémiques. Ils distinguent ainsi les régions suivantes :

I. Région du Congo supérieur ; II. Région de Niam-Niam ; III. Région du Congo central ; IV. Région du Kasai ; V. Région du Bas-Congo ; VI. Région du Nil.

Ces vues, bien que basées sur des observations encore relativement peu nombreuses, étaient si exactes que les divisions géobotaniques esquissées par Durand et Schinz ont été, tout au moins dans leurs grandes lignes, respectées jusqu'aujourd'hui.

Dans une série de tableaux statistiques, les auteurs condensent et rangent ensuite, par familles, les principaux éléments contenus dans la partie systématique de leur mémoire.

En terminant leur introduction, ils consacrent quelques mots aux explorateurs du Congo dont les collections ont servi de base à leur travail, depuis les premiers pionniers : C. Smith, Burton, Cameron, Schweinfurth, jusqu'aux voyageurs du moment.

La partie systématique comprend l'énumération d'espèces congolaises appartenant à 519 genres de Phanérogames et de Cryptogames vasculaires.

On y trouve également la description d'un certain nombre d'espèces nouvelles.

*
* *

Entretemps, les matériaux relatifs à la flore d'Afrique continuaient à affluer au Jardin botanique, ne sollicitant que le classement et l'étude pour fournir une ample moisson de types inédits.

Sur les conseils de Durand, M. É. De Wildeman, alors conservateur de l'herbier, qui s'était consacré jusque-là à de remarquables recherches mycologiques et algologiques, se mit à l'œuvre et devint rapidement le spécialiste le plus autorisé en matière de flore congolaise.

C'est alors que commença cette collaboration de Durand et de De Wildeman qui a donné à la science une série de travaux si remarquables.

Dans ce labeur en commun, dans cette symbiose des deux savants, Durand apportait avant tout le concours de son immense érudition dans les questions si compliquées et si délicates que soulève à chaque pas la nomenclature botanique, celui de ses procédés raffinés de documentation bibliographique.

A De Wildeman, observateur sagace, au coup d'œil sûr, incombait surtout le travail d'étude des herbiers et la description des types.

Dans les *Matériaux pour la flore du Congo* (63), parus de 1897 à 1901 dans le *Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, les auteurs se proposent de faire connaître rapidement les nouveautés et les données intéressantes fournies par l'examen des collections reçues au Jardin botanique de Bruxelles.

C'est ainsi qu'on y rencontre les trouvailles de toute cette pléiade d'explorateurs : savants, missionnaires, fonctionnaires civils et militaires au service de l'État, qui ont tant contribué à nous faire connaître les richesses des diverses régions botaniques du Congo.

Citons : G. Briart, A. Cabra, J. Cornet, G. Debeerst, F. Demeuse, G. Descamps, A. Dewèvre, J. Duchesne, G. Dupuis, J. Gillet, F. Hens, É. Laurent, Ed. Luja, F. Thonner, H. Vanderyst, E. Verdick, E. Wilverth, etc.

Toutefois, les récoltes de Dewèvre, de Gillet, de Laurent et de Thonner, devant faire l'objet de publications spéciales, ne sont que très incomplètement relevées dans les *Matériaux*.

La détermination des types appartenant aux groupes les plus divers de l'échelle botanique ne pouvait être l'œuvre exclusive des deux botanistes belges, quelles que fussent l'étendue de leur science et l'intensité de leur travail. Et cela d'autant plus que l'herbier du Jardin botanique, bien que riche en espèces mexicaines et brésiliennes, étant très pauvre en plantes africaines, les matériaux de comparaison manquaient pour la bonne interprétation des descriptions.

Mais le concours des monographes les plus autorisés de l'étranger, dont plusieurs avaient déjà antérieurement étudié les plantes costariennes de Durand et Pittier, fut rapidement acquis à l'œuvre de l'étude de la flore congolaise.

Parmi les spécialistes éminents dont les connaissances furent le plus mises à contribution, il y a lieu de relever les noms de : Bresadola (Champignons), J. Briquet (Labiacées), J. Cardot (Muscinées), R. Chodat (Polygalacées), H. Christ (Fougères), A. Cogniaux (Cucurbitacées, Mélastomacées), C.-B. Clarke (Commélynacées, Cypéracées), C. de Candolle (Bégoniacées, Pipéracées), R. Gürke (Labiacées), Hallier (Convolvulacées), O. Hoffmann (Compositacées), F. Kränzlin (Orchidacées), G. Lindau (Acanthacées), M. Micheli (Léguminacées), F. Pax (Euphorbiacées), F. Renaud (Muscinées), P. Saccardo (Champignons) et H. Schinz (Amarantacées).

Il faut mettre hors pair la contribution de M. Micheli, qui fit dessiner et graver à ses frais les planches accompagnant son étude des Léguminacées.

Ad. Engler et ses collaborateurs scientifiques du Jardin botanique de Berlin, le directeur Thyselton Dyer et O. Stapf (Apocynacées) des Jardins royaux de Kew prêtèrent également l'appui de leur science et de leurs inestimables herbiers aux auteurs des *Matériaux*.

Au cours des onze fascicules, comptant un total d'environ 500 pages, que comporte cette œuvre, près de 300 espèces nouvelles sont décrites, dont plus des deux tiers sont signées par les auteurs.

Aussi les *Matériaux* constituent-ils la contribution la plus importante qui ait été fournie jusqu'ici à la botanique descriptive du Congo.

*
* * *

A l'initiative du Secrétaire d'État, baron van Eetvelde, l'État Indépendant avait entrepris, en 1898, de centraliser toutes les données scientifiques relatives à notre domaine africain dans une fastueuse publication in-4° illustrée : les *Annales du Musée du Congo*. Ces *Annales* devaient constituer, dans la suite, une mine extrêmement précieuse de renseignements et de documents, permettant de suivre les étapes rapides du progrès réalisé dans différents domaines.

La série I de ce recueil comprend, sous le titre de : *Illustrations de la Flore du Congo* (64), une centurie de superbes planches lithographiques dues surtout au talent de dessinateur et au burin de l'artiste parisien A. d'Apréval, et parues en huit fascicules, de 1898 à 1902.

Chaque planche est accompagnée d'une notice descriptive, d'indications stationnelles et d'annotations intéressantes.

Si l'on en excepte quelques types nouveaux, tels que *Turraea Cabrae*, *Tetracera fragrans*, *T. Masuiana*, *Hippocratea cymosa*, *Rourea inodora*, *Dioscorea Thonneri*, *Loranthus nigrescens*, les espèces envisagées dans les illustrations sont en majeure partie celles décrites dans les *Matériaux* ou qui font l'objet du mémoire formant la série II des *Annales : Contributions pour la Flore du Congo* (66).

Les deux fascicules de ce dernier ouvrage, parus en 1900 et 1901, comportent, indépendamment de nombreuses indications de dispersion inédites, la description d'une quarantaine d'espèces nouvelles et d'un genre nouveau de Sapotacées : *Stironeurum*, établi par L. Radlkofer.

Parmi ces espèces, plusieurs sont signées de A. Cogniaux, de A. Engler, de F. Pax, de O. Stapf, etc.

Dans la série III des *Annales du Musée du Congo*, les mêmes auteurs ont fait paraître les *Reliquiae Dewevreanae* (72), énumération systématique des plantes récoltées par Alfr. Dewèvre, au cours de sa mission scientifique accomplie au Congo en 1895-1896.

Ce travail, dans lequel plusieurs espèces nouvelles sont décrites, renferme d'intéressantes annotations tirées du carnet de voyage du regretté botaniste.

*
* *

Sous le titre de : *Plantae Thonnerianae Congolenses* (68), É. De Wildeman et Durand ont fait connaître une série d'espèces recueillies par le botaniste allemand Fr. Thonner, en 1896, dans le Haut-Congo et dans le bassin de la Mongalla.

Bien qu'ayant perdu, à la suite d'un accident de portage, une partie importante de ses collections, M. Thonner avait rapporté un herbier d'une valeur scientifique réelle et comportant, notamment, 50 espèces nouvelles pour la flore congolaise, dont 23 espèces et 3 variétés nouvelles pour la science.

Leur description occupe 50 pages de texte accompagné de 23 planches lithographiées.

*
* *

Les botanistes et voyageurs dont les récoltes ont alimenté les publications ci-dessus avaient recueilli leurs plantes au cours de longs et souvent pénibles voyages d'exploration, sans stationner longtemps dans la même localité.

En revanche, le Fr. Gillet nous a fait connaître la flore complète d'un même point du Congo ; les environs de Kisantu, dans le Bas-Congo. Bien que cette région fût la mieux explorée de l'État Indépendant, Durand et De Wildeman découvrent dans l'herbier de Gillet, comprenant déjà alors près de 1,400 numéros, une vingtaine d'espèces nouvelles et même un genre très intéressant d'Acanthacées qu'ils dédient à l'infatigable chercheur : *Gilletiella congolana* De Wild. et Th. Durand.

Le mémoire consacré aux découvertes du Fr. Gillet a paru en deux fascicules, en 1900-1901, dans le *Bulletin de l'Herbier Boissier*, sous le titre de : *Plantae Gilletianae Congolenses* (69).

*
* *

Grâce à l'ensemble de travaux que la science doit à la collaboration Durand-De Wildeman, le nombre des espèces de la flore congolaise, qui était, en 1895, au début de la publication des *Matériaux*, de 1,215, était porté, en 1902, à plus de 2,000.

Malheureusement, l'état de plus en plus précaire de sa vue enleva bientôt à Durand toute possibilité d'étude personnelle de botanique descriptive ; il dut laisser à M. De Wildeman le soin de continuer seul l'œuvre de la flore congolaise, d'ailleurs définitivement aiguillée vers une voie glorieuse, sous l'impulsion de leurs communs efforts.

Toutefois, les noms de Durand et de De Wildeman apparaissent encore associés dans un ouvrage magistral, véritable monument élevé à la connaissance de notre flore nationale : le *Prodrome de la Flore belge* (67).

Il ne s'agit pas cependant ici d'une collaboration proprement dite,

mais plutôt d'une coopération, d'une judicieuse division du travail colossal qu'exigeait la mise sur pied de cet inventaire complet de nos productions végétales.

On s'imagine difficilement, en effet, la masse de documents (herbiers, catalogues, flores et florules, comptes rendus d'herborisations, etc.) dont le dépouillement méthodique fut nécessaire pour arriver à ce résultat.

Dans le *Prodlrome*, l'introduction (chapitres I, II, III du tome I) et le tome III (Phanérogames) sont l'œuvre personnelle de Durand.

L'introduction, véritable synthèse de l'ouvrage, constitue, à elle seule, un document d'un intérêt puissant, car elle réalise une mise au point fidèle de toutes nos connaissances relatives à la flore indigène.

Le chapitre I est dévolu à un tableau statistique de la flore belge.

Pour les Cryptogames, la dispersion des familles est donnée par provinces, ce qui était nécessaire, vu le petit nombre relatif d'observations faites dans tout le pays.

Nous voyons, par exemple, que le Brabant est la province qui a été le plus sérieusement explorée au point de vue cryptogamique (4,075 constatations d'espèces).

Cette place éminente n'est certes, cependant, pas en rapport avec sa richesse florale réelle, comparée, par exemple, à la province de Liège, qui compte beaucoup plus d'espèces différentes et qui ne vient cependant qu'au second rang, avec 2,612 observations.

Ça tient à la connaissance très imparfaite de la dispersion de certains groupes, notamment des Champignons et des Algues, tandis que, pour les Bryophytes, plus exactement recensés, le classement des provinces, suivant leur richesse en ces végétaux, est plus conforme à la réalité.

Dans l'ensemble, on constate le progrès immense réalisé par l'étude des Cryptogames durant trente-cinq ans. Avant 1870. on ne comptait en Belgique que 2,400 Cryptogames; au commencement de 1906, le chiffre de 7,000 est dépassé. Et cependant, combien il reste encore à faire dans ce domaine!

Pour les Phanérogames, le classement se fait en : plantes indigènes, naturalisées ou introduites, douteuses, hybrides. Les colonnes suivantes indiquent, pour les plantes indigènes, la période de l'histoire de la flori-

stique où elles ont été signalées (entre les années 1509 et 1599, entre 1600 et 1699, entre 1700 et 1799, entre 1800 et 1854, après 1854).

Dans le chapitre II, les éléments des tableaux synoptiques sont repris et groupés en vue de montrer la marche progressive de la connaissance de la flore belge, spécialement au point de vue phanérogamique.

Tandis qu'au XVI^e siècle on connaît seulement 348 espèces, le XVII^e siècle apporte un contingent de 86 nouveautés, le XVIII^e de 236, la période de 1800 à 1854 de 451 et la dernière période de 137.

L'année 1854 marque le point de départ d'une période de recherches particulièrement intéressante qu'accentue encore, en 1862, la création de la Société royale de botanique de Belgique.

Nous avons montré la part importante prise par Durand dans ce mouvement, spécialement en ce qui concerne la province de Liège, mais il est juste de dire que c'est Fr. Crépin qui a le plus contribué à faire avancer la connaissance du tapis végétal phanérogamique de notre pays.

Son nom apparaît près de cinquante fois dans le relevé extrêmement intéressant que Durand fait, année par année, et en indiquant les collecteurs, des acquisitions de notre flore depuis 1854.

Une liste chronologique analogue donne la date d'apparition (ou de première observation), en Belgique, d'environ 140 espèces naturalisées.

Au total, Durand relève, dans notre flore, 465 genres avec 1,258 espèces indigènes, 52 genres et 157 espèces bien naturalisées, 13 hybrides; enfin, 12 espèces peut-être indigènes, n'ayant pas été revues, sont considérées comme douteuses.

Le chapitre III s'occupe de géographie botanique.

L'auteur adopte les zones et régions botaniques proposées par Crépin dans son *Guide du botaniste en Belgique* et fournit, pour chacune d'elles, une liste des espèces endémiques, spéciales.

En revanche, il donne aussi le relevé des espèces ubiquistes qui se rencontrent à la fois dans toutes ou presque toutes les régions. Ce sont les plus propres à donner une idée exacte de la végétation du pays, car, ainsi que le dit Durand, « les espèces rares ne sont que des *accidents* de la flore ».

Nous voyons dans ces listes que 360 espèces s'observent dans toutes les zones et régions du pays; 115 espèces existent dans toutes les zones et régions, la région maritime exceptée; 103 espèces ont été signalées



partout, sauf dans les régions poldérienne et maritime ; 26 espèces seulement constituent le déficit de la région ardennaise en types ubiquistes.

Le volume III du *Prodrome* contient, comme nous l'avons dit, les Phanérogames disposées suivant la classification de Bentham et Hooker.

L'article consacré à chaque espèce comprend, outre une référence à la description princeps, les renvois aux flores belges et à quelques flores des pays limitrophes, à des ouvrages à planches.

Puis viennent la synonymie, la station, la date et l'auteur de la première observation en Belgique, la dispersion dans le pays.

Sauf pour les espèces ubiquistes, les indications stationnelles sont données par régions botaniques et, dans chaque région, par localités groupées par provinces. Les noms des collecteurs accompagnent chaque renseignement relatif à la dispersion.

Le *Prodrome*, publié en fascicules, parut de février 1898 à septembre 1907.

Cette publication, dont il n'existe encore l'équivalent dans aucun autre pays d'Europe, a exercé une influence des plus heureuses sur la marche des études floristiques en Belgique.

Les statistiques de Durand faisant ressortir lumineusement l'état des connaissances florales sur les divers points du territoire et relativement aux divers groupes qui peuvent solliciter l'attention des chercheurs, ceux-ci se rendent aisément compte des vides à combler, des espèces « trouvables » à rechercher, en somme, des découvertes à faire, appât nécessaire pour stimuler le zèle surtout des débutants.

D'autre part, les données relatives à la répartition des espèces par régions ont servi de base à plus d'une étude.

Le *Prodrome* fut ainsi un des moteurs de ce mouvement en faveur des études géobotaniques en Belgique dont l'apothéose nous a été fournie récemment par l'œuvre magistrale de notre savant confrère M. J. Massart (1).

* * *

L'étude objective des végétaux ne lui étant plus possible à cause de sa vue de plus en plus déclinante, Durand ne s'avoua pas vaincu : il voulut travailler encore. S'il ne pouvait plus analyser les plantes,

(1) J. MASSART, *Esquisse de la géographie botanique de la Belgique*, 1910.

pensait-il, il pourrait encore en écrire les noms et mettre ainsi à profit l'inestimable érudition acquise dans les problèmes si ardu de nomenclature botanique.

Ses travaux antérieurs l'avaient amené à une connaissance remarquablement étendue de ces questions de dénomination, de priorité, de synonymie, souvent très délicates, toujours très complexes et dont la solution est cependant d'une importance primordiale pour la systématique.

Cette maîtrise dans l'art de bien nommer les plantes rendit l'opinion de Durand très autorisée dans les différents Congrès qui furent consacrés à l'établissement de règles générales de nomenclature botanique. C'est ainsi que les propositions de changements aux lois de cette nomenclature, faites au Congrès international de Vienne de 1905, par Durand et par le botaniste genevois Em. Burnat, furent sanctionnées sans modifications importantes par les phytographes des deux mondes.

C'est grâce aussi à ces connaissances spéciales que Durand fut amené à s'occuper de l'*Index Kewensis*.

Un peu avant sa mort, l'illustre Darwin avait mis à la disposition de J.-D. Hooker, directeur des Jardins royaux de Kew, une importante somme d'argent destinée à la publication d'un grand travail dont le sujet serait emprunté à la biologie.

Darwin ayant, déjà antérieurement, fait part à J.-D. Hooker des difficultés qu'il avait toujours éprouvées à dénommer exactement les végétaux mis en œuvre dans ses expériences, le savant directeur conçut le projet de consacrer la subvention à l'élaboration et à la publication, sous le nom de : *Index Kewensis plantarum phanerogamarum*, d'une énumération alphabétique de tous les genres et espèces connus.

Pour réaliser cette œuvre gigantesque, il fallait relever les noms de tous les genres et espèces de Phanérogames publiés depuis Linné jusqu' alors (1886), redresser éventuellement leur dénomination, établir la synonymie, renseigner les références bibliographiques et noter leur dispersion dans le monde.

Pendant de longues années, toute une série d'aides furent employés, sous la direction de M. B. Daydon Jackson, à dépouiller les sources ; les riches collections de la bibliothèque de Kew furent en l'occurrence d'un inestimable secours.

Les fiches s'entassèrent bientôt innombrables dans de colossales armoires attendant un laborieux classement.

L'ouvrage parut enfin : le premier volume en 1893, les trois autres suivirent jusqu'en 1895, mettant à la disposition des botanistes un inappréciable instrument de travail.

Toutefois, ses indications s'arrêtaient à l'année 1886 et l'épuisement du fonds Darwin ne permettait pas qu'il en fût publié les compléments nécessaires pour le mettre à jour.

C'est alors que Durand proposa à la direction du Jardin de Kew d'entreprendre la continuation de l'œuvre par la publication d'un premier supplément décennal (1886-1895).

Cette proposition ayant été agréée avec empressement, Durand se mit à l'œuvre avec la collaboration de M. B.-D. Jackson.

Ses remarquables qualités d'ordre, son esprit méthodique de classification, sa connaissance parfaite des procédés de la documentation lui permirent de réunir, en un temps relativement court, les éléments de son travail, éléments extrêmement nombreux, car la décade dont le supplément devait recenser les acquisitions à la botanique descriptive avait été particulièrement féconde en travaux. D'autre part, Durand avait introduit dans la publication quelques innovations excellentes, mais d'une préparation particulièrement laborieuse : renseignements bibliographiques plus complets; dates de publication des noms soigneusement indiquées.

Toutefois, la correction des épreuves typographiques, rendue extrêmement laborieuse par l'état de sa vue, retarda l'apparition du travail, et ce n'est qu'en 1901 que parut le premier fascicule de l'*Indicis Kewensis supplementum primum nomina plantarum phanerogamarum omnia annis 1886-1895 edita complectens* (73).

Ce fascicule de 120 pages in-4° à trois colonnes très serrées renseigne déjà, pour trois premières lettres de l'alphabet, plus de seize mille noms rigoureusement établis.

Les fascicules complémentaires parurent en 1902, 1904 et 1906,

Privée dans la suite de la collaboration de Durand, l'Administration de Kew a continué, par ses propres moyens, la publication de suppléments à l'*Index*.

Ces suppléments sont quinquennaux. Néanmoins leur élaboration donne lieu à un tel travail et leur publication est si coûteuse qu'il est

question de restreindre le cadre de l'œuvre, en supprimant notamment — ce qui serait éminemment regrettable — la synonymie,

Mais s'il ne put poursuivre sa collaboration à l'*Index Kewensis*, Durand n'en continua pas moins à tenir, autant que possible, à jour, spécialement pour ce qui concerne la flore africaine, son inventaire des espèces.

Il a laissé au Jardin botanique de Bruxelles un nombre très considérable de documents bibliographiques qui contribueront peut-être un jour à l'élaboration d'un *Index* complet, sur fiches, du règne végétal.

* * *

Le *Sylloge florae Congolanae* constitue la dernière œuvre importante de Th. Durand. Il l'entreprit avec la collaboration de sa fille Hélène, esprit scientifique distingué et artiste talentueuse.

Publié en 1909, sous les auspices du Ministère des Colonies, il a été couronné par notre Académie qui a décerné aux auteurs le Prix Émile Laurent pour la période 1907-1908.

Le *Sylloge* présente le relevé complet de toutes les Phanérogames trouvées et de toutes les habitations de plantes indiquées au Congo jusqu'à la fin de 1908.

Pour chaque espèce, les auteurs fournissent une bibliographie permettant de trouver rapidement toutes les indications utiles s'y rapportant, y compris éventuellement les figures.

Les noms vernaculaires, si importants à connaître dans les pays neufs, sont relevés avec toute la précision possible.

La synonymie et la dispersion sont indiquées avec la méticuleuse rigueur à laquelle Durand nous a habitués.

Le *Sylloge* traduit la magnifique envolée des études de systématique et de géobotanique africaines, spécialement dans la dernière décennie.

Ces progrès ont été exposés dans la préface de *Sylloge* et, depuis, d'une façon plus complète et vraiment magistrale, au cours de la lecture faite le 16 décembre 1909, par notre regretté confrère, à l'occasion de la séance publique de la Classe des sciences de l'Académie, sous le titre de *Les explorations botaniques au Congo belge et leurs résultats* (2).

Dans ce tableau saisissant de l'histoire de la botanique congolaise, Durand passe en revue la liste déjà longue de ceux qui ont le plus contribué à l'édification du monument scientifique dont le *Sylloge* représente la clef de voûte.

Nous avons, antérieurement déjà, cité les noms des voyageurs dont les trouvailles ont, jusqu'en 1902, alimenté les travaux de descriptive dus à la coopération des efforts de Durand et de De Wildeman.

Plusieurs d'entre eux ont continué à fournir des contributions importantes à l'étude de la flore congolaise.

Notre regretté confrère É. Laurent, qui devait payer de sa vie son dévouement à la science, au cours de son troisième voyage, secondé par son neveu Marcel Laurent, réunit une moisson de 3,500 feuilles d'herbier.

Le Fr. Gillet, poursuivant son étude approfondie d'une flore locale, porta à 6,000 le nombre des échantillons de son herbier des environs de Kisantu.

Le P. H. Vanderyst continua ses trouvailles mycologiques.

De nouveaux chercheurs: A. Delpierre, L. Gentil, Éd. Lescreauwaet, L. Pynaert, A. Sapin, F. Seret, J. Solheid et d'autres, firent affluer les matériaux au Jardin botanique dont l'herbier du Congo vit passer le nombre de ses paquets de 12, qu'il était en 1896, à 1,200.

Le dépouillement de ces richesses par le savant spécialiste De Wildeman fut si fécond en types nouveaux et en indications inédites, qu'en 1909 Durand peut signaler l'existence, sur le territoire du Congo belge, de 4,300 espèces végétales se décomposant en :

Phanérogames	3,610
Ptéridophytes	199
Bryophytes	49
Thallophytes	442

Les espèces phanérogames congolaises appartiennent en immense majorité à deux groupes bien tranchés :

1° Le groupe des espèces propres au Congo, comprenant 1,540 représentants.

Cette proportion considérable d'espèces endémiques ne correspond vraisemblablement pas à la réalité. Mais, même après les éliminations

inévitables que les recherches futures y apporteront, il en subsistera suffisamment pour établir que le bassin du Congo possède une flore spéciale, différente de celle des autres parties de l'Afrique centrale ;

2° Le groupe des espèces tropicales africaines, comptant 1,355 types se décomposant comme suit :

a) Espèces largement dispersées dans toute	
l'Afrique tropicale	390
b) Espèces tropicales orientales	180
c) Espèces tropicales occidentales	785

Les résultats de cette statistique tendent à confirmer l'opinion, déjà exprimée par Engler dans ses études sur la flore d'Afrique, d'une parenté guinéenne de la flore du Congo occidental et peut-être central.

Cependant, toute conclusion est jusqu'ici prématurée ; le Congo est tellement vaste que les matériaux accumulés sont encore tout à fait insuffisants pour qu'on puisse, dès maintenant, édicter des règles quelque peu précises quant à la dispersion des espèces.

« Il a fallu deux siècles et demi de recherches, disait Durand à la fin de son discours, pour arriver à fixer les grandes lignes de la géobotanique de l'Europe.

» Ne soyons donc pas impatients, accumulons surtout des faits, et alors les probabilités d'aujourd'hui seront remplacées par des certitudes.»

*
* *

Au cours de la rapide esquisse que je viens de faire, je n'ai envisagé que les œuvres maîtresses de Durand, celles qui, en quelque sorte, jalonnent les étapes de sa belle carrière scientifique, si brusquement et si prématurément interrompue.

On lui doit encore de nombreux mémoires de moindre importance dont on trouvera le relevé dans l'Index bibliographique qui termine cette notice.

Son inlassable activité s'est encore traduite par de nombreux articles bibliographiques parus dans le *Bulletin* de la Classe des sciences de notre Académie, dans le *Bulletin de la Société royale de botanique de*

Belgique, dans le *Botanisches Centralblatt*, par des comptes rendus d'herborisations et par des notices biographiques.

C'est dans un style ému et avec une scrupuleuse impartialité qu'il a retracé la carrière de plusieurs botanistes : de Aug. Douret (38), de Fernand Petit (52), de l'abbé Strail (59), d'Alphonse de Candolle (60).

Une mort foudroyante ayant enlevé notre tant regretté confrère Léo Errera pendant qu'il travaillait à la notice biographique de Fr. Crépin destinée à l'*Annuaire de l'Académie*, Durand accepta la tâche délicate de revoir et d'achever l'œuvre commencée (3).

Il s'en acquitta avec un talent et une conscience très remarquables.

*
* *

Quand on est amené, comme je l'ai été en vue de la rédaction de cette notice, à parcourir même superficiellement la série des mémoires que la science doit à Durand, on reste frappé d'étonnement et d'admiration devant l'importance de l'effort accompli.

Le travail qu'a exigé le dépouillement et le classement des éléments mis en œuvre est vraiment colossal.

Comment Durand a réussi à produire tout ce travail malgré la défecuosité de sa vue, J. Massart nous le dit dans les pages émues qu'il a consacrées à la mémoire de son ami (1) : « en utilisant d'une manière méthodique certaines de ses particularités intellectuelles.

» Sa mémoire extraordinairement fidèle lui permettait de retrouver à l'instant la page du livre où il avait un renseignement à prendre. Grâce à cette faculté, il se documentait en très peu de temps d'une façon précise. Il avait d'ailleurs un très haut et très louable souci de l'exactitude ; ainsi, chaque fois qu'il allait à Genève, où son père était retourné, il passait une bonne partie de ses journées à fureter dans les bibliothèques botaniques si riches que possède cette ville.

» Puis, il pouvait travailler dans le bruit des conversations sans se laisser distraire. Chez lui, il avait toujours en train quelque besogne qui pouvait être interrompue sans inconvénient, par exemple la confection de fiches pour la bibliographie ou pour un index alphabétique. Dès qu'il

(1) J. MASSART, *loc. cit.*, p. 9.

rentrait à la maison, il travaillait à ses fiches, au milieu des siens, jusqu'au moment du repas. Aussitôt la table débarrassée, il reprenait sa besogne. Le soir aussi, il écrivait auprès de sa famille.

» Enfin, il avait horreur de la négligence et mettait tous ses soins à accomplir, une tâche, quelle qu'elle fût, le mieux possible. Lors de la manifestation tout intime que lui fit le personnel du Jardin botanique en décembre 1904 pour fêter le XXV^e anniversaire de son entrée au Jardin botanique, il disait aux jardiniers : « Tout ce qu'on fait mérite d'être bien » fait. Il faut s'appliquer autant à ratisser un chemin qu'à décrire une » espèce nouvelle. » Mais s'il s'attachait à éviter la négligence dans le travail, il sut toujours se garder du défaut de cette qualité, défaut qui conduit certains hommes de science à sacrifier un temps énorme à la poursuite de la perfection absolue. « Quel dommage, disait-il, que Cosson » ait visé à faire de sa *Flore de l'Algérie* un chef-d'œuvre où il ne restât » pas la moindre faute, car il n'en a jamais publié que le premier fasci- » cule; s'il s'était contenté de faire une œuvre simplement bonne, il » aurait pu la terminer, ce qui eût été bien autrement avantageux pour » la science. »

» Voilà dont le secret de la surprenante productivité de Durand : une mémoire excellente, la faculté de ne pas perdre une minute, et le souci de la perfection raisonnable. »

* * *

Et maintenant, si nous cherchons à grouper les divers éléments de l'œuvre scientifique de Durand suivant leurs affinités dans les différents domaines de la botanique, nous constatons qu'ils rentrent tous soit dans le cadre de la phytographie ou dans celui de la géobotanique.

Toutefois, qu'il s'agisse de la description ou de la dispersion des végétaux, la caractéristique du travail est toujours la part prépondérante qu'y occupent les questions de nomenclature, de bibliographie et de statistique.

Entre les mains de Durand, une espèce végétale devient une fiche documentaire qui résume avec une admirable précision les données complexes de dénomination, de synonymie, de bibliographie, de dispersion,



fiche comparable aux éléments de ces jeux de patience, susceptibles de se grouper de mille manières pour constituer des systèmes composites et divers.

Durand actionne avec une grande virtuosité les rouages compliqués de la bibliographie ; il excelle, d'autre part, à dresser les statistiques, à en interpréter les résultats, à faire parler les chiffres.

Sa véritable maîtrise dans le maniement de ces précieux auxiliaires des sciences : la documentation et la statistique, lui a permis de réunir les données multiples et éparses de plus d'un problème botanique obscur et d'en dégager de lumineuses synthèses.

Dans le monde des naturalistes, beaucoup d'esprits n'apprécient pas comme il convient le genre de littérature scientifique que Durand a cultivé avec tant de ferveur et de succès.

Certes, ces travaux ne rapportent que peu de gloire immédiate, il faut un certain recul pour que l'histoire rende justice à leurs patients auteurs.

Mais ils sont, en raison même de leur caractère ingrat, et surtout de leur utilité pour les autres, plus méritoires encore.

Ils ne peuvent émaner, d'ailleurs, que de natures d'élite, chez lesquelles la simple satisfaction d'accomplir œuvre utile suffit comme rançon de l'effort.

Et c'était bien là l'état d'âme dans lequel se trouvait Durand au cours de ses arides recherches que la faiblesse de sa vue rendait plus laborieuses encore.

A ceux qui le surprenaient corrigeant péniblement ses épreuves, non sans le secours d'une loupe, il disait avec un sourire : « Oui, il est vrai que je m'abîme davantage les yeux, mais j'épargne tant d'heures ennuyeuses aux autres ! »

En botanique, autant que dans le monde, Durand fut un altruiste dans toute la force du terme.

Cet altruisme, il le pratiquait sans ostentation, avec cette délicatesse et cette modestie charmantes qui étaient comme le parfum de ses autres qualités morales.

Et sa vie simple, sereinement belle, laissera, dans l'histoire de la science comme dans la mémoire des hommes, un souvenir vivace, évocateur de travail, de justice et de bonté.

ÉMILE MARCHAL.



LISTE DES OUVRAGES DE TH. DURAND

Publications académiques.

MÉMOIRES.

1. Études sur la flore du Congo (en collaboration avec H. SCHINZ). *Mémoires* in-8°, t. LIII, 1 vol. de 326 pages.

BULLETINS DE LA CLASSE DES SCIENCES.

2. Les explorations botaniques au Congo belge et leurs résultats (*Bull.*, 1909, n° 12, pp. 1347 à 1374).

ANNUAIRE.

3. François Crépin. Sa vie et son œuvre (en collaboration avec L. ERRERA) (*Annuaire*, 1906).

Ouvrages non publiés par l'Académie.

4. Matériaux pour la flore de la province de Liège (en collaboration avec H. DONCKIER DE DONCEEL); 3 fasc. : I, 1874, 52 pages; II, 1874, 59 pages; III, 1875, 60 pages (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XII, pp. 370-419; t. XIII, pp. 486-542; t. XIV, pp. 270-327).
5. *Reliquiae Dossinianae* (*Ibid.*, t. XIV, 1875, pp. 49-86).
6. Recherches sur les Menthes de la flore liégeoise (*Ibid.*, t. XIV, 1875, pp. 296-308).
7. Coup d'œil sur la flore des environs de Modave (*Feuille des jeunes natural. de Paris*, 1877, 8 pages).
8. Note sur la Société botanique d'ouvriers de Fraipont-Nessonvaux (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XVI, 1877, pp. 43-48).
9. Note sur quelques plantes nouvelles ou rares de la flore liégeoise (*Ibid.*, t. XVI, 1877, pp. 104-118).

10. Catalogue de la flore liégeoise (*Bull. de la Fédér. des Soc. d'hortic. de Belgique*, 1878, 80 pages).
11. Description de nouvelles Menthes (en collaboration avec A. DESÉGLISE) *Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XVII, 1878, pp. 304-334).
12. Note sur le *Flora excursoria des Regierungs-bezirkes Aachen* (*Ibid.*, t. XVIII, 2, 1879, pp. 77-81).
13. Quelques pages de géobotanique, 1879, 16 pages.
14. Note sur l'existence en Belgique du *Senecio Sadleri* Lang. (*Ibid.*, t. XVIII, 2, 1879, pp. 104-105).
15. Coup d'œil sur la végétation de la vallée de la Vesdre (*Feuille des jeunes natural. de Paris*, 1879, 8 pages).
16. Note sur l'ouvrage : Methodik der Speciesbeschreibung und *Rubus* (*Bul. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XIX, 2, 1880, p. 33-45).
17. Additions au Catalogue de la flore liégeoise (*Ibid.* t. XIX, 2, 1880, pp. 56-65).
18. Contributions à l'étude de la flore suisse (en collaboration avec H. PIRTIER) ; 3 fasc. : I, 1881, 266 pages ; II, 1882, 131 pages ; III, 1886, 136 pages (*Ibid.*, t. XX, pp. 7-266 ; t. XXI, pp. 197-328 ; t. XXV, pp. 187-343).
19. Note sur l'existence en Belgique du *Primula acaulis* (*Ibid.*, t. XX, 2, 1881, pp. 54-58).
20. Observations sur quelques plantes rares ou critiques de la flore belge (*Ibid.*, t. XX, 2, 1881, pp. 67-70).
21. Annotations à la flore liégeoise (*Ibid.*, t. XX, 2, 1881, pp. 102-108 et 145-149).
22. Observations sur le Catalogue de la flore du bassin du Rhône (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XXI, 2, 1882, pp. 7-15).
23. Étude comparative sur la végétation de la vallée de la Vesdre avant et après 1840 (*Ibid.*, t. XXI, 2, 1882, pp. 59-66).
24. Les Mousses de la flore liégeoise (en collaboration avec CH. DELOGNE) (*Ibid.*, t. XXI, 2, 1882, pp. 78-101, et t. XXII, 2, 1883, pp. 36-45).
25. Les Hépatiques et les Sphaignes de la flore liégeoise, en collaboration avec CH. DELOGNE) (*Ibid.*, t. XXII, 2, 1883, pp. 58-67).
26. Les Mousses du Brabant (*Ibid.*, t. XXII, 2, 1883, pp. 110-126).
27. Quelques pages de géobotanique. Bruxelles, 1883, 16 pages.
28. Notice sur la flore de la Suisse et ses origines (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XXIII, 2, 1884, pp. 31-41).
29. Découvertes botaniques faites en Belgique de 1882 à 1884 (*Ibid.*, t. XXI, 2, pp. 119-127 ; t. XXIII, 2, pp. 43-50 ; t. XXIV, 2, pp. 25-38).
30. Tableau comparatif des Muscinées belges (en collaboration avec CH. DELOGNE) (*Ibid.*, t. XXIII, 2, 1884, pp. 63-86).
31. *Reliquiae Lecardianae* (Notes sur la flore du Sénégal) (*Ibid.*, t. XXIII, 2, 1884, pp. 106-119).

32. Note sur l'existence du *Mentha Lloydii* Bor. dans l'Est de la France (*Ibid.*, t. XXIV, 2, 1885, pp. 98-101).
33. Petit guide du Jardin botanique de Bruxelles. Bruxelles, 1885, 26 pages.
34. Note sur deux espèces nouvelles pour la flore belge (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XXIV, 2, 1885, pp. 109-115).
35. Note sur les récentes découvertes botaniques dans le bassin de la Vesdre (*Ibid.*, t. XXIV, 2, 1885, pp. 142-146).
36. Les acquisitions de la flore belge en 1885, 1886 et de 1887 à 1889 (*Ibid.*, t. XXIV, 2, pp. 183-199 ; t. XXVI, 2, pp. 6-23 ; t. XXVIII, 1, pp. 245-260).
37. Recherches sur les Menthes de la flore vaudoise, 1886, 24 pages.
38. Notice nécrologique sur Aug. Douret (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XXV, 2, 1886, pp. 34-35).
39. Le *Rubus tomentosus* Borkh. existe-t-il en Belgique ? (*Ibid.*, t. XXV, 2, 1886, pp. 73-76.)
40. Le *Limodorum abortivum* et l'*Alopecurus bulbosus* découverts en Belgique (*Ibid.*, t. XXV, 2, 1886, pp. 100-103).
41. Tables générales du Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique (t. I-XXV, 1887, 358 pages).
42. Essai d'une monographie des Ronces de Belgique (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XXVI, 1, 1887, pp. 289-369).
43. Quelques considérations sur la flore du département du Pas-de-Calais (*Ibid.*, t. XXVI, 2, 1887, pp. 23-28).
44. Cas tératologique présenté par le *Geranium Robertianum* L. (*Ibid.*, t. XXVI, 2, 1887, pp. 36-38).
45. Note sur l'existence en Belgique du *Carex Davalliana* Sm. (*Ibid.*, t. XXVI, 2, 1887, pp. 179-181).
46. Compte rendu des fêtes du XXV^e anniversaire de la Société royale de botanique de Belgique (*Ibid.*, t. XXVI, 2, 1887, pp. 117-192).
47. Note sur l'Herbier Boissier (*Ibid.*, t. XXVII, 2, 1888, pp. 170-172).
48. Quelques notes sur les récoltes botaniques de M. H. Pittier dans l'Amérique centrale (*Ibid.*, t. XXVII, 2, 1888, pp. 173-178).
49. *Index generum phanerogamorum*. Bruxelles, 1888, 722 pages.
50. Quelques mots sur le Congrès international de botanique de Paris : 20-24 août 1889 (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XXVIII, 2, 1889, pp. 100-108).
51. Le nouveau genre *Lindneria*, par TH. DUR. et L. LUBB. (*Bull. de la Soc. bot. de France*, 1889, 2 pages et 1 planche).
52. Notice nécrologique sur Ferd. Petit (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XXIX, 2, 1890, pp. 46-47).
53. Le *Leucoium aestivum* et l'*Ophrys apifera* trouvés en Flandre orientale (*Ibid.*, t. XXIX, 2, 1890, pp. 120-123).
54. Notes rubologiques (*Ibid.*, t. XXIX, 2, 1890, pp. 126-132).

55. Note sur les *Stachys lanata* × *alpina* et *alpino* × *lanata* (*Ibid.*, t. XXIX, 2, 1890, pp. 132-135).
56. Les récoltes botaniques de M. H. Pittier dans l'Amérique centrale (*Ibid.*, t. XXIX, 2, 1890, pp. 47-48).
57. *Primitæ floræ Costaricensis* (en collaboration avec H. PITTIER); 3 fasc. : I, 1891; II, 1892; III, 1896 (*Ibid.*, t. XXX, 1, pp. 7-97 et 198-305; t. XXXI, pp. 119-215; t. XXXI, 1, pp. 151-325).
58. Compte rendu de la manifestation organisée en l'honneur de M. Fr. Crépin (en collaboration avec L. ERRERA) (*Ibid.*, t. XXXI, 1, 1892, pp. 7-68).
59. Notice biographique sur l'abbé Ch. Strail, botaniste liégeois (*Ibid.*, t. XXXII, 2, 1893, pp. 60-66).
60. Notice biographique sur Alph. de Candolle (*Ibid.*, t. XXXII, 2, 1893, 70-80).
61. *Conspectus floræ Africae* (en collaboration avec H. SCHINZ). Bruxelles, t. V, 1895, 977 pages; t. I, 2, 1898, 268 pages.
62. *Hortus Boissierianus* (en collaboration avec EUG. AUTRAN). Genève, 1896, 572 pages.
63. Matériaux pour la flore du Congo (en collaboration avec ÉM. DE WILDEMAN); 11 fasc. : I, 1897, 50 pages; II, 1898, 84 pages; III, 1899, 63 pages; IV, 1899, 38 pages; V, 1899, 48 pages; VI, 1899, 49 pages; VII, 1900, 14 pages; VIII, 1900, 30 pages; IX, 1900, 20 pages; X, 1901, 41 pages; XI, 1903, 11 pages (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XXXVI, 2, pp. 47-97; t. XXXVII, 1, pp. 44-128; t. XXXVIII, 2, pp. 9-78, 78-116, 120-168, 171-220; t. XXXIX, 2, pp. 24-45, 53-82, 93-112; t. XL, pp. 7-41; XL, 2, pp. 62-74).
64. Illustration de la flore du Congo (en collaboration avec ÉM. DE WILDEMAN); 8 fascicules formant un volume in-4° de 192 pages, avec 96 planches, 1898-1902 (*Ann. Mus. du Congo*, Bot., sér. I).
65. Compte rendu présidentiel des travaux botaniques en Belgique, 1898-1899 (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XXXVIII, 2, pp. 240-248).
66. Contributions pour la flore du Congo (en collaboration avec ÉM. DE WILDEMAN); 2 fasc. : I, 1899, 72 pages; II, 1900, 83 pages (*Ann. Mus. du Congo*, Bot., sér. II).
67. Prodrôme de la flore belge (Phanérogames). Bruxelles, 7 fasc. : 8, 9, 1900; 10, 11, 1901; 12, 13, 1903; 14, 1906, 1112 pages.
68. *Plantæ Thonnerianæ Congolenses* (en collaboration avec ÉM. DE WILDEMAN). Bruxelles, 1900, 76 pages et 23 planches.
69. *Plantæ Gilletianæ Congolenses* (en collaboration avec ÉM. DE WILDEMAN); 2 fasc. : I, 1900, 68 pages; II, 1901, 57 pages (*Bull. Herb. Boiss.*, sér. II, nos 1, 8, 9).
70. *Census plantarum congolanum* (en collaboration avec ÉM. DE WILDEMAN), Paris, 1900, 64 pages.

71. Compte rendu de l'herborisation générale de la Société royale de botanique de Belgique, 1900, 14 pages (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XXXIX, 2, pp. 114-127).
72. *Reliquiae Deweyanae* (en collaboration avec ÉM. DE WILDEMAN); 2 fasc.: I, 1901, 80 pages; II, 1902, 210 pages (*Ann. Mus. du Congo, Bot.*, sér. III).
73. *Index Kewensis* (en collaboration avec B. DAYDON JACKSON). Bruxelles, 4 fascicules in-4° : I, 1901, 120 pages; II, 1902, 104 pages; III, 1904, 103 pages; IV, 1906, 189 pages.
74. Le Jardin botanique et la réorganisation de ses diverses sections. Bruxelles, 1902, 28 pages et 4 planches.
75. Un peu de statistique à propos de la flore belge (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XLI, 2, 1902-1903, pp. 22-23).
76. Propositions de changements aux lois de la nomenclature botanique (en collaboration avec ÉM. BURDAT). Genève, 1904, 45 pages.
77. Discours commémoratif à l'Institut botanique Léo Errera (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XLII, 1904-1905, pp. 23-24).
78. Quelques pages sur l'état d'avancement de nos connaissances en floristique belge (*Ibid.*, t. XLIV, 1907, pp. 182-191).
79. *Sylloge florum Congolanae* (en collaboration avec HÉLÈNE DURAND), 1909. Un volume gr. in-8° de 716 pages.
80. Le CCCL^e anniversaire de la fondation de l'Université de Genève (*Bull. de la Soc. bot. de Belgique*, t. XLVI, 1909, pp. 432-433).

Auteur de nombreuses bibliographies botaniques analytiques, dans *Bull. de l'Acad. royale de Belgique* (Classe des Sciences); *Bull. de la Soc. royale de botanique de Belgique*; *Botanisches Centralblatt*.
